

ORDRE DU JOUR
Caucus du vendredi 21 août 2020 à 13 h 30
 Suivra la séance ordinaire à 17 h 00

1	COMPTE RENDU DU CAUCUS	Responsable
1.1	Compte rendu du caucus du mois de Juillet 2020 (Annexe à venir)	Luc
2	DÉCISION	Responsable
2.1	Octroi d'un mandat pour la reconnaissance du Parc d'Estérel à titre de réserve naturelle en milieu privé (Annexe)	Christine/Luc
2.2	Avenue d'Arles – Demande de propriétaires pour installation d'une barrière privée (Annexe)	Luc
3	DISCUSSION	Responsable
3.1	Soulignement de départ à la retraite et 10 années de service	Luc
3.2	Suivi des tributaires (Annexe)	Christine
3.3	Service de protection (plan de travail) (Annexe)	Pierre
3.4	Suivi budgétaire des travaux au garage municipal	Nadine
4	ASPECTS OPÉRATIONNELS	Responsable
4.1	Rapport mensuel des responsables et directeurs (Annexe)	Nadine
4.2	Liste des permis émis (Annexe)	François
4.3	Problématiques – Service de l'urbanisme et problématiques AIRBNB (Annexe)	François
4.4	Rapport mensuel verbal du Service de protection	Pierre
4.5	Liste des correspondances (Annexe)	Luc
4.6	Rapport mensuel – Activités financières au 31 juillet 2020 (Annexe à venir)	Nadine
4.7	Communication	Christine
4.8	Compte rendu du CCE du 14 août 2020 (Annexe)	Christine/Anna
4.9	Vérification des équipements de mesure de débit (eau et égout) (Annexe)	Luc
4.10	Rapport mensuel – Traitement des insectes piqueurs (Annexe)	Luc



OFFRE DE SERVICE

ACCOMPAGNEMENT DE LA VILLE D'ESTÉREL DANS LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE NATURELLE

2020-07-14

OFFRE DE SERVICE

ACCOMPAGNEMENT DE LA VILLE D'ESTÉREL DANS LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE NATURELLE

// RÉALISÉ PAR
// CHARGÉ DE PROJET
// DOSSIER
// POUR
// À L'ATTENTION DE
// PRÉSENTÉ LE

INSTITUT DES TERRITOIRES
ISABELLE MARCOUX, GÉOGRAPHE, DESS A.A.
20-047-ESTERE
VILLE D'ESTÉREL
LUC LAFONTAINE, DIRECTEUR GÉNÉRAL
2020-07-14

INSTITUT_
DES_
TERRITOIRES

309 rue de Villemure,
Saint-Jérôme (Québec), J7Z 5J5
info@idt.quebec
www.idt.quebec

INSTITUT_
DES_
TERRITOIRES

CONTEXTE ET MANDAT

Depuis quelques années la Ville d'Estérel à réaliser plusieurs études écologiques afin de décrire les milieux naturels présents dans le Parc l'Estérel. En voici les trois principales :

- Plan de protection et mise en valeur du parc l'Estérel (PPMV) (HMR, 2012)
- Étude du potentiel récréatif et mise en valeur du lac Castor (HMR, 2015)
- Étude de la qualité des lacs (Hémisphère)

Le mandat que nous proposons est un accompagnement dans la reconnaissance du Parc l'Estérel à titre de Réserve naturelle en milieu privé, tel que suggéré dans le PPMV rédigé en 2012. Le mandat comprend les étapes suivantes qui permettront de produire les informations demandées dans le Guide et formulaire de demande de reconnaissance d'une réserve naturelle du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques :

Activité A : Rencontre avec la Ville d'Estérel et avec la Réserve naturelle du Parc Val-David/Val-Morin

- Choix du nom pour la réserve
- Choix de la durée de la conservation (25 ans ou perpétuelle)
- Identification des objectifs de la Ville
- Identification des activités permises et activités interdites
- Identification des conditions de gestion de la propriété et de l'implication d'un organisme tiers
- Rétrospective des faits saillants de la création de la Réserve naturelle du Parc Val-David/Val-Morin

Activité B : Gestion des données (SIG)

- Compte tenu de l'existence d'études sur les milieux naturels du Parc l'Estérel datant de moins de 10 ans et compte tenu du fait que les communautés végétales sont relativement stables dans cette période de temps, il n'y aura pas d'inventaire terrain pour caractériser la faune et la flore, ni pour les sentiers et infrastructures. La Ville devra donc fournir à l'Institut des territoires les données et fichiers de forme (shapefile) issus des 3 études mentionnées précédemment
- (En option) Si des informations supplémentaires sont exigées par le ministère ou si les informations issues des études antérieures doivent être mises à jour, des inventaires pourront être réalisés en option

(En option) **Activité C : Acceptabilité sociale**

- Sondage de la population sur les activités permises et interdites sur le territoire (élément important puisque le statut de Réserve naturelle fixe les usages)

Activité D : Collecte des informations permettant de remplir le formulaire de demande de reconnaissance

- **Section 1 : Renseignements sur le propriétaire**
 - Complétion du formulaire
- **Section 2 : Renseignement sur la propriété**
 - Production d'un plan sommaire
 - Description des activités actuelles
 - Complétion d'autres sections du formulaire

- Section 3 – Caractéristiques dont l'intérêt justifie la conservation de la propriété
 - Description des éléments biologiques, écologiques, géologiques, géomorphologiques, paysagers, etc. selon l'information disponible dans les 3 études antérieures
 - Autres éléments de contexte justifiant le projet
- Section 4 – Éléments de reconnaissance
 - Description des objectifs du propriétaire, des activités permises et des activités interdites.
 - Description des conditions de gestion

Activité D : Préparation des documents, révision par la Ville, dépôt de la demande et correspondance avec le ministère

ÉQUIPE DE PROJET

La chargée de projet sera Isabelle Marcoux. Il sera étroitement appuyé dans ce mandat par l'équipe multidisciplinaire de l'Institut des territoires, dont André Goulet et Nicolas Bergeron.

ÉCHÉANCIER

Le projet peut être complété sur une période de 8 mois à partir de la date d'octroi du mandat.

BIENS LIVRABLES

Formulaire de demande de reconnaissance complété avec les annexes et pièces justificatives.

PROPOSITION D'HONORAIRES

Un montant forfaitaire de 4 790 \$ + taxes sera nécessaire pour la réalisation du mandat (en excluant les activités en option).

VALIDITÉ DE L'OFFRE DE SERVICE

Cette offre est garantie pour une période de 30 jours à compter de la date d'envoi de l'offre de service.

MODALITÉS DE FACTURATION

Le client recevra deux factures pour ce mandat :

- Première facture : 50% du montant forfaitaire au début du projet
- Deuxième facture : 50% du montant forfaitaire à la remise des livrables

Les factures sont payables dans les 30 jours de sa réception.

Les montants facturés sont payables à la date d'échéance indiquée sur la facture. Toute facture impayée après 30 jours portera intérêt au taux annuel de 24 % calculé quotidiennement à partir de la date de facturation.

SERVICES EXCLUS

Des études ou travaux supplémentaires devront être réalisés dans les situations suivantes :

- Rencontres supplémentaires avec les autorités municipales et gouvernementales ;
- Demandes d'autorisation environnementale ou autre (incluant les inventaires ciblés dudit projet) et, le cas échéant, les demandes de compensation ;
- Toutes autres études exigées par le MELCC dans l'analyse de la demande de reconnaissance d'une réserve naturelle selon les informations exigées dans le formulaire (sections 1 à 4)
- Toutes autres activités se fera sur une base horaire, à un taux variable variant de 55 \$ à 95 \$, selon la discipline sollicitée, avec l'autorisation préalable du client.

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE

Nous vous remercions de nous avoir permis de nous donner l'opportunité de travailler avec vous. Dans cette éventualité, nous vous demandons de retourner une copie signée de la présente offre de service ou de nous confirmer l'octroi de mandat en lien avec la présente offre par courriel. Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

- À titre de client ou son représentant, je déclare avoir pris connaissance de l'offre de services ci-dessus et en avoir compris les termes et conditions, la nature et l'étendue. Je reconnais que les explications adéquates sur la nature et l'étendue de cette offre de services m'ont été fournies et je renonce expressément à en recevoir davantage, reconnaissant que celles qui m'ont été données sont amplement suffisantes.
- À titre de représentant du projet décrit ci-haut, j'accepte les termes de cette offre de services et j'autorise l'Institut des territoires à procéder au mandat.

Signature du représentant des clients

Date

Numéro de dossier : 20-047-ESTERE

Offre de service réalisée par Isabelle Marcoux, révisée par André Goulet et Nicolas Bergeron

DROITS ET DEVOIRS DE L'INSTITUT DES TERRITOIRES

Agir pour le client de façon professionnelle et apporter dans l'exécution des services que lui a confié le client, le soin, la compétence, l'attention, l'habileté et la diligence qui prévalent habituellement dans l'exécution de services relatifs à des projets similaires au présent projet.

Garder confidentielle toute donnée et information transmise par le Client et identifiées comme telle. Cette obligation de confidentialité ne peut s'appliquer aux données et informations du domaine public. L'IdT pourra utiliser et donner une description générale du mandat dans le but d'informer d'autres clients ou clients potentiels sur l'expérience et les qualifications de l'IdT.

Si des espèces à statut précaire étaient observées sur le site, L'IdT se réserve le droit de transmettre toute information pertinente relative aux espèces végétales et animales à statut précaire observées (CDPNQ, AARQ, etc.).

L'IdT et le client conviennent aussi que la découverte non anticipée de sols contaminés peut nécessiter de la part de l'IdT de prendre action afin de protéger la santé, la sécurité ou l'environnement, tel qu'il est exigé par les lois en vigueur au Québec. D'ailleurs, L'IdT s'engage à avertir le client si des sols ou de l'eau semblant être ou étant potentiellement contaminés sont rencontrés.

LIMITATIONS

RÈGLES DE L'ART

Les services fournis par L'IdT seront réalisés selon le niveau de précaution et d'expertise généralement exercé par les autres membres de la profession soumis aux conditions similaires de limites dans le temps et de contraintes financières, physiques ou autres applicables au mandat.

INFORMATIONS

L'IdT doit être en mesure de se fier aux rapports, données, études, plans, devis, documents et autres informations fournis dans le cadre de la réalisation du mandat. L'IdT n'assume aucune responsabilité quant à leur précision/état complet.

L'IdT ne sera pas responsable des interprétations ou recommandations produites par un tiers et basées, en tout ou en partie, sur les données, les interprétations et les recommandations et informations produites par l'IdT dans le cadre du mandat.

INSTRUMENTS ET DONNÉES

Les instruments (GPS, clinomètre, etc.) utilisés dans le cadre de la présente étude comportent une marge d'incertitude.

Les données d'inventaire botanique, faunique, récréatif, social, économique et/ou physique de la présente étude seront recueillies par échantillonnage et comportent donc une marge d'incertitude relativement à leur quantité et à leur qualité.

TEMPORALITÉ

Les données de l'étude seront recueillies selon une méthode d'échantillonnage reconnue à l'époque des inventaires sur le terrain. Il est probable que cette méthode évolue dans le temps. Les constatations présentées dans le rapport seront strictement limitées à la période de leurs évaluations. Les conclusions seront basées sur les informations et documents disponibles, de même que des observations faites lors de la visite de la propriété et des renseignements fournis par les intervenants rencontrés.

Les milieux naturels étant dynamiques temporellement, une évaluation à un moment autre pourrait mener à des conclusions différentes suite à des perturbations et/ou à l'évolution du milieu ainsi que de son environnement immédiat.

Les plantations seront sujettes dans le futur à des perturbations naturelles telles sécheresses, maladies, insectes, etc. L'IdT ne peut garantir l'état des arbres advenant un manque de soins arboricoles dans l'avenir.

TERRITORIALITÉ

L'établissement des limites de propriété à l'intérieur desquelles l'étude sera réalisée est la responsabilité du client. Toutes contestations au sujet des limites de propriété seront l'entière responsabilité du client.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les plans, devis, schémas et autres documents préparés par l'IdT aux fins du mandat sont la propriété de l'IdT. Toutefois, une copie desdits plans, devis, schémas, dessins, avis, rapports et autres documents sera remise au client à sa demande, et pour fins documentaires seulement; le client ne peut les utiliser ou en permettre l'utilisation, en tout ou en partie, pour un autre projet ou pour l'addition d'autres travaux au projet, sans avoir préalablement obtenu le consentement écrit de l'IdT et moyennant rémunération de ce dernier selon les tarifs en vigueur au moment de la réutilisation desdits plans, devis, schémas, dessins, rapports et autres documents.

En acceptant la présente offre, le Client comprend que les données peuvent être utilisées à des fins de recherches. Les données seront toutefois anonymisées avant leur utilisation.

ASSURANCES

L'IdT s'engage à maintenir en vigueur pendant la durée du mandat une assurance de responsabilité civile, une assurance de responsabilité professionnelle et déclare être un employeur en règle avec les exigences de la C.N.E.S.S.T. du Québec, afin d'être adéquatement protégée face à des réclamations pouvant survenir à la suite des services requis par ce contrat.

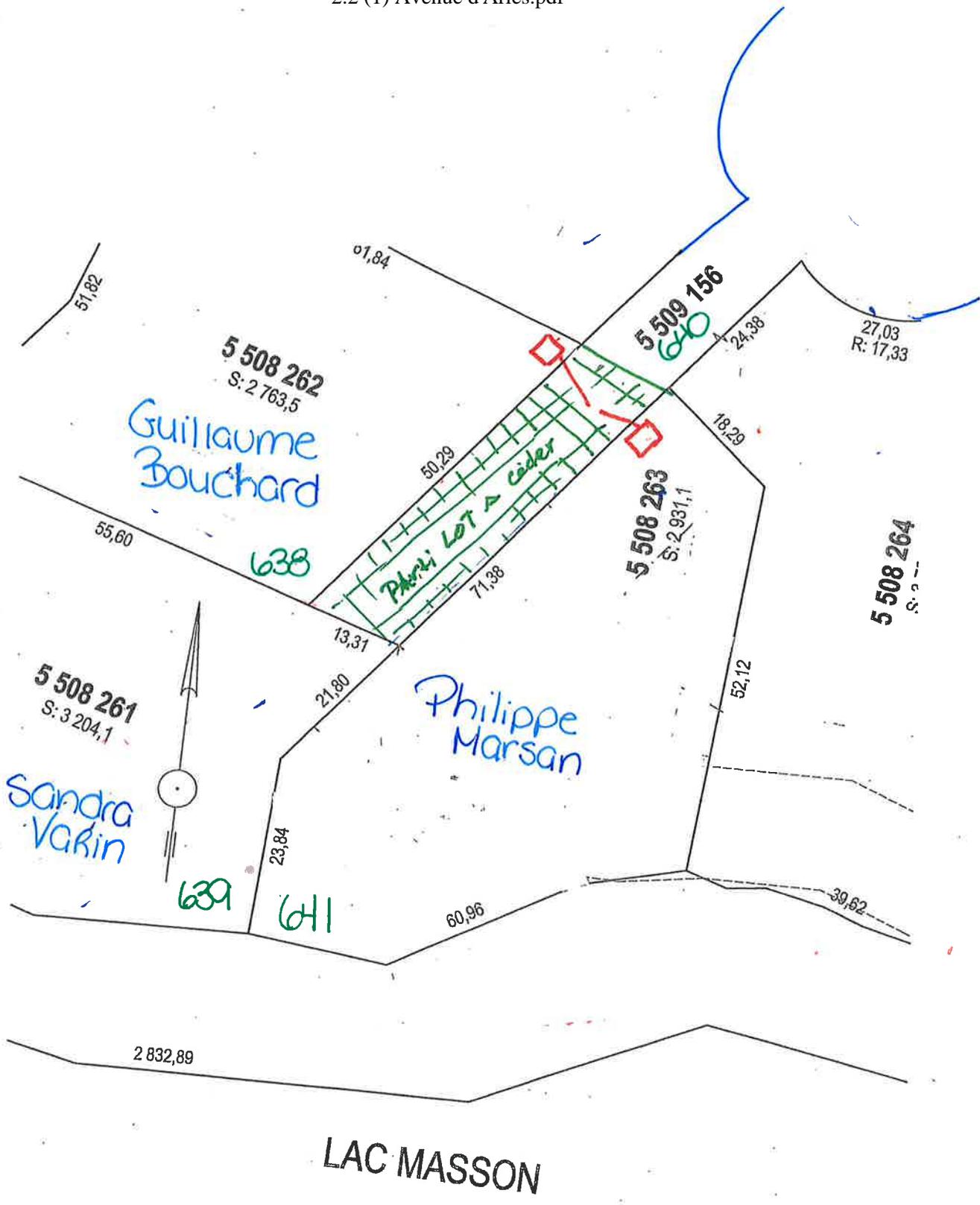
MODALITÉS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Le contrat est régi et interprété selon les lois du Québec.

Les parties conviennent d'élire domicile dans le district judiciaire de Terrebonne.

L'IdT ne peut garantir l'obtention des autorisations, des permis ou du statut de conservation souhaités et ne peut être tenu responsable des délais causés par des situations hors de son contrôle.

Toute opinion concernant la conformité aux lois et règlements émise dans le rapport sera exprimée à titre indicatif. Elle ne sera pas et ne devra pas, en aucun temps, être considérée comme un avis juridique



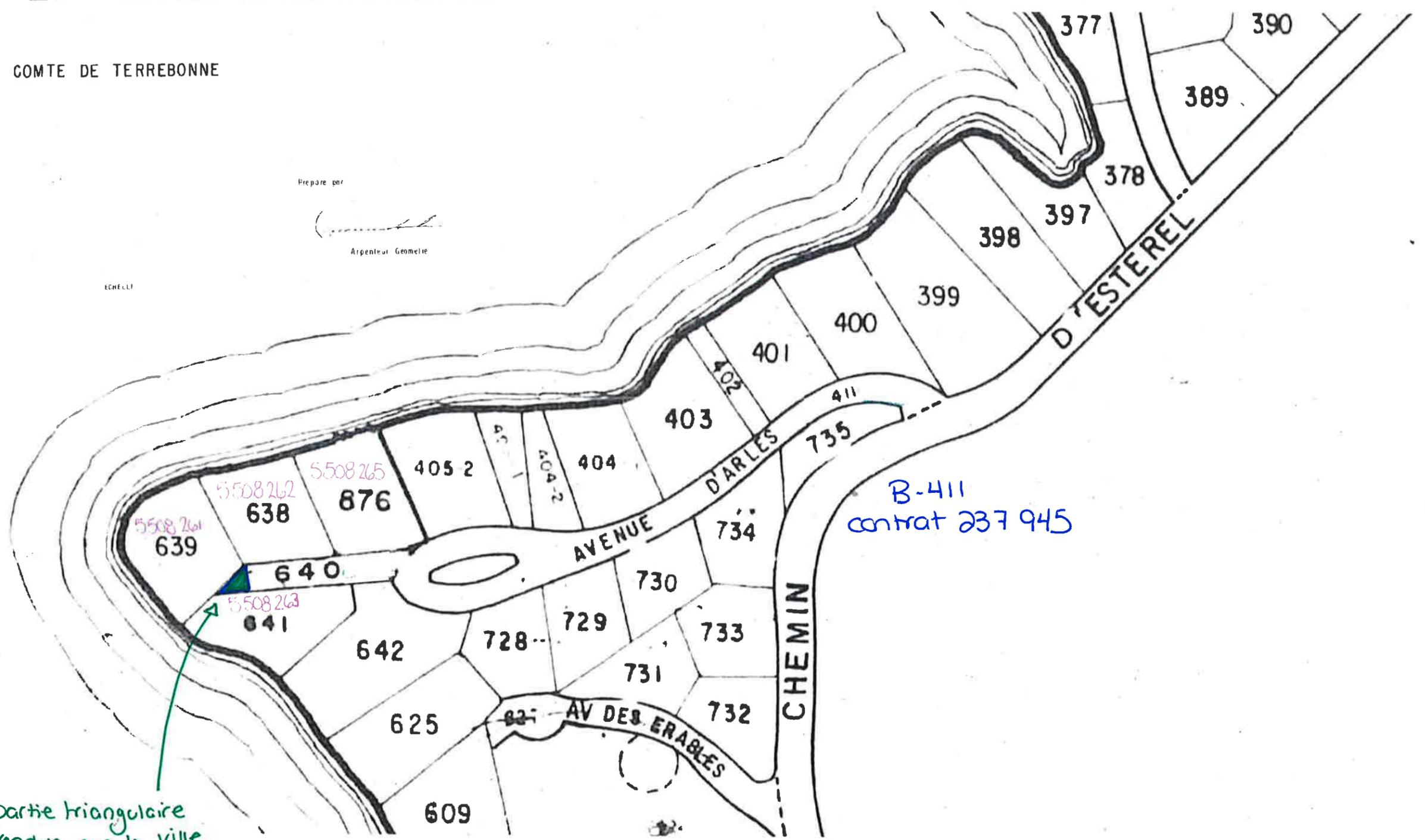
VILLE D'ESTEREL

COMTE DE TERREBONNE

SIE-AGATHE DES-MONTS, LE 24 MAI 1963

Prepare par
Argenteur Geometre

ECHELLE



B-640
Contrat 281 430

B-411
contrat 237 945

partie triangulaire
vendue par la ville
en 1982, contrat 628 505
à M. Altro par 1000 \$
Simco est intervenu au
contrat pour consentir
à l'exécution de la transaction

Luc Lafontaine

De: Pierre Tessier <si@lacmasson.com>
Envoyé: 12 août 2020 13:18
À: Luc Lafontaine
Objet: Barriere avenue d'Arles

Bonjour,

Pour faire suite a l'inspection des lieux en compagnie de M.Luc Lafontaine directeur général de Ville d'Esterel le 13 août pour une demande d'installation d'une barrière pour restreindre l'accès au 18,19,20 d'Arles.

J'arrive a la conclusion qu'il n'y a pas de problème.Cependant le service de sécurité incendie doit facilement avoir accès soit en fournissant le code ou les clés de la barrière.Si celle-ci est relié au système d'alarme celle-ci doit s'ouvrir automatiquement en cas d'alarme incendie.

Merci.

Pierre Tessier
Directeur sécurité incendie
88, chemin Masson
Lac-Masson (Québec) J0T 1L0
Tél. : (450) 228-2543 poste 229
si@lacmasson.com

Karell Morin

De: Julie Tremblay <jtremblay@hemis.ca>
Envoyé: 24 juillet 2020 12:22
À: Luc Lafontaine
Cc: Karell Morin; Laurent Fraser
Objet: Dépassements aux coliformes fécaux - Échantillonnage du 9 juillet 2020

Bonjour M. Lafontaine,

Comme je vous ai informée plus tôt cette semaine, voici la localisation des stations d'échantillonnage pour lesquelles des dépassements importants ont été notés :

DUP5-lac à 730 UFC/100ml

DUP5 - tributaire <a 290 UFC/100ml



J'ai aussi pris bonne note de votre désir d'avoir dans le rapport 2020 une figure ou des figures qui résumeraient l'évolution des données de suivi depuis le début des campagnes d'échantillonnage pour illustrer les tendances.

Laurent Fraser revient de vacances la semaine prochaine, je vous invite à le contacter si vous avez des questions. Bonne fin de semaine,

JULIE TREMBLAY

Biologiste

Directrice de projets



| 2120, rue Sherbrooke Est, bur. 204

Montréal (Qc) H2K 1C3

| 514 509-6572 poste 101

| jtremblay@hemis.ca

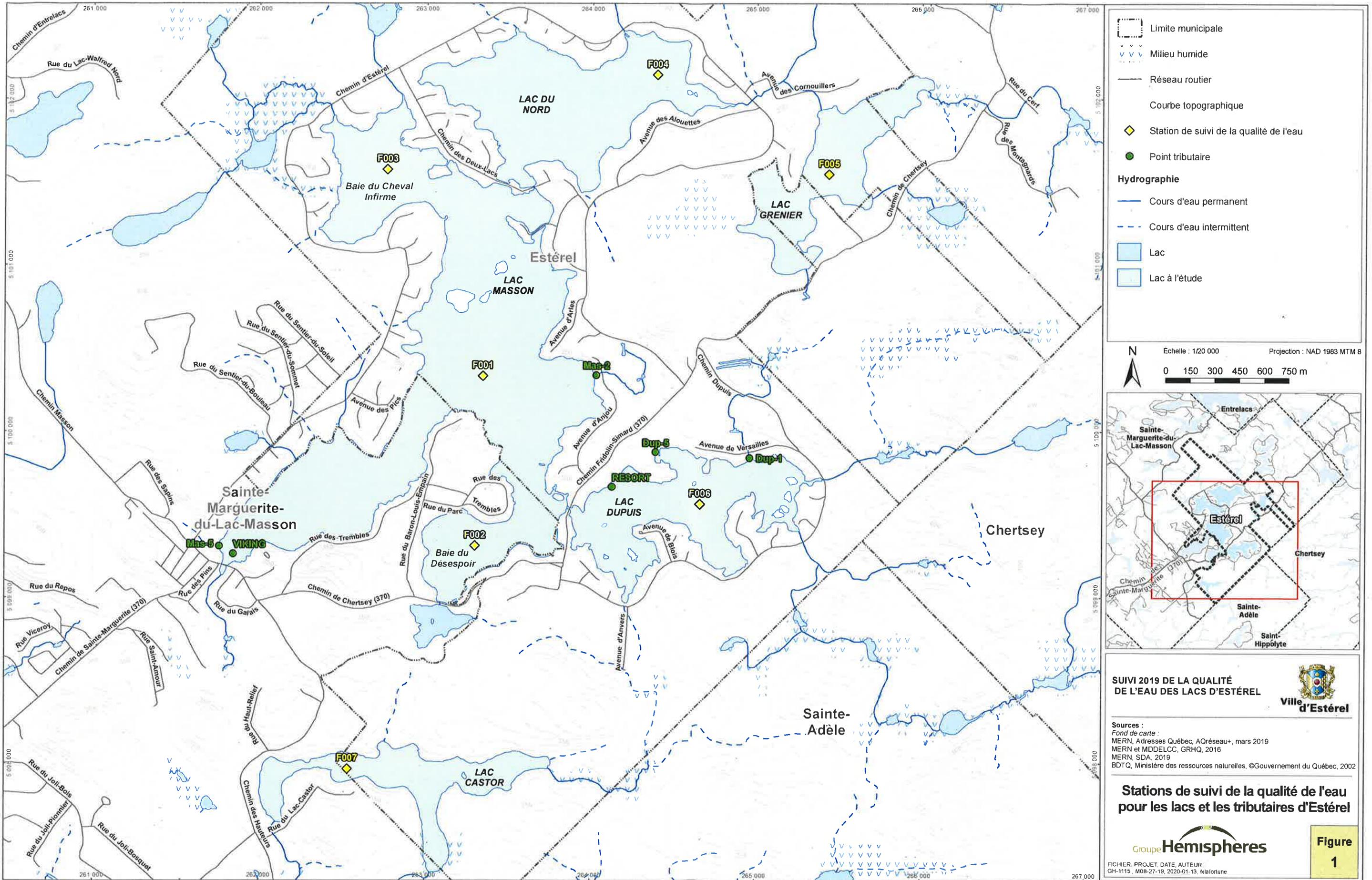
| www.hemis.ca



Le contenu de cette correspondance est confidentiel et assujéti au secret professionne
Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez le détruire et nous en aviser. The content of this
correspondence is confidential and subjected to professional secrecy. Please destroy it
and communicate with us if you received it by mistake.

Avis important : Compte tenu de la situation entourant le coronavirus
COVID-19, veuillez noter que nos bureaux demeurent actuellement ouverts,
le télétravail étant encouragé. Toutes les recommandations émises par le
gouvernement du Québec sont appliquées au sein de nos bureaux. Nous
poursuivons nos mandats actuels et vous invitons à nous joindre par
téléphone ou par courriel pour tout suivi.

W:\CartoContrats\Municipalite_VilleM08_Ville_Esterele\M08-27-19_Esterele_Suivi_2019\Workspaces\GH-1115_M08-27-19_Fig1_StationSuivi.mxd



- Accueil
 - Vos documents
 - Rôle d'évaluation
 - SIG-Web 2
- Version 1.36

Estérel (77011)

Recherche Imprimer carte 2020-07-07



Information

[Fiche du rôle simplifiée](#)

Exercices financiers : 2020 à 2020

Adresse: **avenue de Versailles**

Numéro de lot: **5 508 299**

Numéro matricule: **6499-49-6639-0-000-0000**

Numéro d'unité de voisinage: **0138**

Nom: **8644438 Canada Inc.**

Adresse postale: **6111, Boise #16 H, Montreal H3S2V8 A/S SHAWN ZARBATANY**

Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché: **2018-07-01**

Valeur du terrain: **646 400 \$**

Valeur du bâtiment:

Valeur de l'immeuble: **646 400 \$**

Valeur de l'imm. au rôle ant: **591 400 \$**

[Photos](#)

[Streetview](#)

[Métadonnées](#)



SERVICE DE PROTECTION

MAI 2020

TABLES DES MATIÈRES

TABLES DES MATIÈRES	I
1.0 LE PERSONNEL MUNICIPAL	II
1.1 LE CONSEIL MUNICIPAL	II
1.2 PERSONNEL MUNICIPAL À CONTACTER EN CAS D'URGENCE	II
1.3 AUTRE PERSONNEL MUNICIPAL	II
2.0 LE MANDAT	III
3.0 LES RÈGLEMENTS À APPLIQUER	IV
4.0 LES FORMULAIRES ET RAPPORTS	V
5.0 UN QUART DE TRAVAIL TYPE	VI
6.0 LA RÉPONSE AUX ALARMES	VI
7.0 LA PATROUILLE DANS SAINTE-MARGUERITE	VII
8.0 L'ÉQUIPEMENT	VIII
8.1 TROUSSE DE SECOURS	VIII
8.2 VALISE DU PATROUILLEUR	VIII
8.3 COFFRE DU VÉHICULE	VIII
8.4 DANS LE VÉHICULE	VIII
8.5 BUREAU À L'HÔTEL DE VILLE	IX
9.0 LA PATROUILLE NAUTIQUE	X
10.0 EN CAS DE PANNE DE VÉHICULE	X
11.0 PROCÉDURE À SUIVRE EN CAS DE DÉCOUVERTE D'UN CADAVRE D'ANIMAL	X
12.0 CONDITIONS ROUTIÈRES	X
13.0 RESSOURCES EN CAS D'URGENCE	XI
14.0 RESSOURCES UTILES	XI
15.0 ACCUEIL ET APPROCHE CLIENT À LA VILLE D'ESTÉREL	XII
ANNEXE A	XV
ANNEXE B	XVI
ANNEXE C	XVII
ANNEXE D	XVIII
ANNEXE E	XIX
ANNEXE F	XX
ANNEXE G	XXI
ANNEXE H	XXII
ANNEXE K	XXIII

1.0 LE PERSONNEL MUNICIPAL

1.1 LE CONSEIL MUNICIPAL

Titre	Nom	Adresse
Maire	M. Joseph Dydzak	9, avenue d'Arles
Conseillère	Mme Anna Dupuis Zuckerman	28, chemin Dupuis
Conseillère	Mme Rachel Landry	2, place des Piverts
Conseiller	M. Pierre Lussier	6, place des Piverts
Conseiller	M. Stefan Tremblay	220, chemin d'Estérel
Conseillère	Mme Christine Corriveau	28, avenue d'Anjou
Conseiller	M. François Richer-Lafèche	8, avenue des Alouettes

1.2 PERSONNEL MUNICIPAL À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Priorité d'appel	Titre	Nom	Téléphone cellulaire
4	Directeur général	M. Luc Lafontaine	450 275-2675
2	Trésorière	Mme Nadine Bonneau	450 712-5252
3	Directeur du Service de l'urbanisme	M. François Taché	450 275-2059
1	Responsable du Service de protection	Mme Chantal Lizé	450 530-5761

1.3 AUTRE PERSONNEL MUNICIPAL

Département	Poste	Nom
Administration	Secrétaire	Mme Lyne Charron
Administration	Secrétaire de direction	Mme Karell Morin
Travaux publics	Chauffeur-opérateur Chef d'équipe	M. Dean Arsenault
Travaux publics	Chauffeur-opérateur	M. Maxime Beauchamp
Travaux publics	Chauffeur-opérateur	M. Henri Grenier
Travaux publics	Chauffeur-opérateur	M. Cédric Irmer Longtin

2.0 LE MANDAT

Préserver la vie, les biens et la quiétude des citoyens sont les fondements du mandat des patrouilleurs. En patrouillant de façon attentive les rues, places et avenues, l'agent sera particulièrement vigilant en ce qui concerne :

1. Les véhicules ou personnes suspects
2. Les travaux de construction, de rénovation et de coupe d'arbre
3. L'utilisation de machinerie bruyante en période ou heure interdite
4. Les bris de chaussée ou arbres bloquants la circulation
5. Les déchets sur ou en bordure de la chaussée
6. Les lampadaires défectueux
7. Les ordures ménagères mal disposées ou éparpillées
8. Les arbres qui semblent fragiles et qui pourraient tomber sur la voie publique
9. La neige poussée hors des propriétés privées
10. Les résidences où il y a plus de deux pancartes à vendre (le règlement de zonage, article 12.1, stipule que pour un terrain riverain, les enseignes annonçant la mise en vente et la location d'un immeuble sont autorisées en nombre de deux, soit une du côté de la rive et une du côté de la rue)
11. Les pancartes publicitaires (émondeurs, déneigeurs, etc.), puisque la sollicitation est interdite.
12. Les chiens errants
13. Les animaux morts
14. Le Chalet (Parc Thomas-Louis-Simard), le Refuge (Parc d'Estérel)

Toute constatation devra être consignée au rapport journalier de façon claire et précise afin que les responsables de la Ville puissent assurer un suivi adéquat et prendre les mesures nécessaires.

3.0 LES RÈGLEMENTS À APPLIQUER

Lorsqu'ils sont nommés officiers autorisés par le Conseil de la Ville d'Estérel, les patrouilleurs sont en mesure d'émettre des constats d'infraction en vertu du code de procédure pénale du Québec. Les règlements à appliquer sont les suivants :

- SQ 2019 concernant la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre;
- 2012-617 sur le contrôle des animaux;
- Les articles suivants du règlement SQ 04-2012, non abrogés, puisque non incompatibles avec le règlement SQ-2019:
 - Article 7;
 - Article 10;
 - Article 11;
 - Article 12;
 - Article 13;
 - Article 21.1;
- Certains articles des règlements d'urbanisme
- Certains articles du règlement concernant le Service de Sécurité Incendie de l'Agglomération

Une copie de chacun de ces règlements se trouve dans la valise du patrouilleur ou à l'ordinateur. Nous vous invitons à les lire attentivement et à poser des questions si quelque chose ne vous semble pas clair. Il est de votre responsabilité de bien connaître vos règlements et de les appliquer.

4.0 LES FORMULAIRES ET RAPPORTS

Nom du document	Endroit où trouver le document	Annexe
Rapport d'activités journalières	P:\Protection \formulaire\Rapport d'activité journalières - Ville d'Estérel 2020.xls	A
Réponses aux alarmes	P:\Protection \Formulaire\Rapport d'alarme.doc	B
Inspection du véhicule de protection	P:\Protection \Formulaire\Inspection du véhicule de protection.xls	C
Information ou constatation pour l'Urbanisme	P:\Protection \Formulaire\Informations ou constatations urbanisme.doc	D
Plaintes de citoyens	P:\Protection \Formulaire\Plaintes de citoyens.doc	E
Information sur les chiens	P:\Protection\Formulaire\formulaire chiens.xls	F
Évènement	P:\Protection\Formulaire\RAPPORT D'ÉVÈNEMENT.pdf	G
Requête	P:\Protection \Formulaire\Requête.doc	H

5.0 UN QUART DE TRAVAIL TYPE

L'agent se présente au bureau 15 minutes avant son quart de travail pour permettre un bon échange d'information et d'équipement; il prendra connaissance de faits importants, des informations insérées dans le cartable « À SURVEILLER » ou de nouvelles directives dans son dossier personnel (chemise bleue). Ensuite, il prendra possession du véhicule de patrouille et l'inspectera en complétant le formulaire approprié, puis débutera sa tournée du territoire **en circulant lentement** sur toutes les rues, places et avenues de la ville afin de bien observer et de détecter toute situation anormale ou d'intérêt pour la Ville.

L'agent a droit à une période de 30 minutes pour le repas et à 1 pause de 15 minutes pour chaque 5 heures de travail continues, le reste du temps, il patrouillera assidûment la ville en prenant soin de **varier ses parcours**.

6.0 LA RÉPONSE AUX ALARMES

Une des tâches du patrouilleur est de répondre aux déclenchements d'alarmes résidentielles. À la réception d'un appel d'une centrale, l'agent notera dans le formulaire approprié tous les détails pertinents et se dirigera sur les lieux de l'alarme.

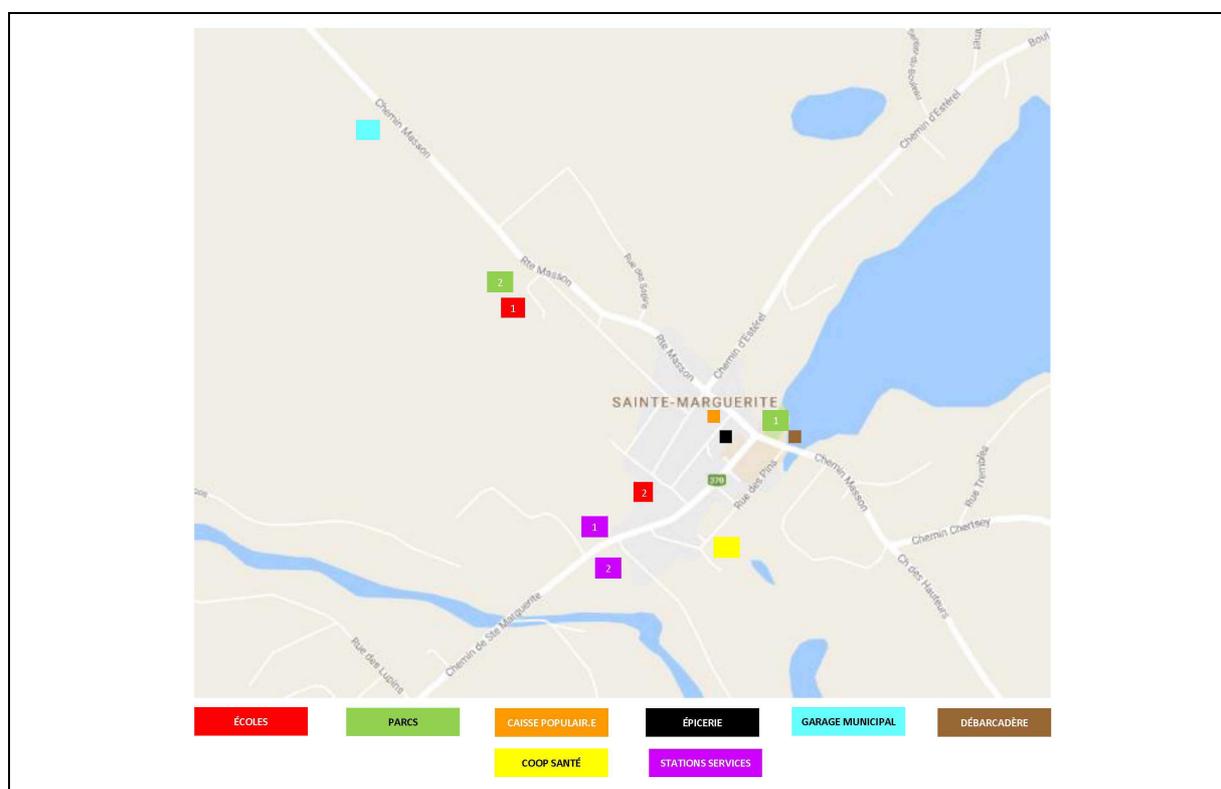
Lors de l'inspection, l'agent sera attentif à tout signe de cambriolage : traces de pas, véhicule suspect ou inconnu, etc. Si quoi que ce soit laisse présager un incident, le patrouilleur devra contacter la Sûreté du Québec et la personne à joindre dans la liste de contacts de l'adresse concernée et il devra se tenir à distance. Sinon, l'agent continuera l'inspection, sondera les portes et fenêtres à la recherche de trace d'effraction et si tout semble normal, l'agent pourra retourner au véhicule et compléter le formulaire de réponse aux alarmes qui sera transmis à la direction.

7.0 LA PATROUILLE DANS SAINTE-MARGUERITE

Suite à une entente intervenue entre la Ville d'Estérel et la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, l'agent doit patrouiller certains chemins de Sainte-Marguerite une fois par quart de travail pour une durée d'environ 15 minutes. Cette patrouille consiste à effectuer une présence préventive et une visibilité, le but est de détecter toute situation anormale et de transmettre l'information à la Sûreté du Québec et non d'intervenir directement.

Le parcours se fait de façon aléatoire et couvre les endroits suivants :

- La COOP santé (25, rue des Pins)
- Les deux stations-services (123 et 124, chemin Sainte-Marguerite)
- Les deux écoles (15, rue du Sommet et 20, rue du Collège)
- Le parc Édouard-Masson (chemin Masson)
- Le parc École Mgr-Ovide-Charlebois, terrain de balle patinoire (rue du Collège)
- Le débarcadère municipal (70, chemin Masson)
- La Caisse Populaire (2, rue des Lilas)
- L'épicerie (15, rue des Lilas)
- La façade du garage municipal (245, chemin Masson)



Voir Annexe K pour la représentation 11x17 du plan

8.0 L'ÉQUIPEMENT

8.1 TROUSSE DE SECOURS

- DEA (Piles de rechanges disponibles au bureau)
- Attelles
- Trousse de premiers secours
- Couverture d'urgence
- Collets cervicaux (2 disponibles au bureau)

8.2 VALISE DU PATROUILLEUR

- Livret d'avertissement
- Livret de constats d'infraction
- Dossard avec bandes réfléchissantes
- Lunettes de vision nocturne
- Cartable avec formulaires
- Cartable avec règlements
- Porte-formulaire en métal

8.3 COFFRE DU VÉHICULE

- 1 extincteur 10 lbs ABC
- 1 extincteur 5 lbs ABC
- 1 extincteur à l'eau
- 6 cônes avec bandes réfléchissantes
- Ruban « Danger »
- 1 imperméable Large avec pantalon
- 3 fusées routières

8.4 DANS LE VÉHICULE

- Bouteille d'oxygène
- Batteries rechargeables
- Lampe de poche « Mag Lite » 3 piles D
- 3 piles D de rechange
- Cartable avec les coordonnées des citoyens
- Blue Tooth

8.5 BUREAU À L'HÔTEL DE VILLE

- Fil USB pour caméra
- Cellulaire de rechange
- Chargeur pour le cellulaire
- Chargeur à batteries
- Constats
- 1 pelle à neige
- 1 extincteur de 10 lbs ABC
- Mégaphone
- Piles D
- Livret à constat (Vide) (2)
- Radio / Base (2)
- Base (2)
- Livret Avertissement (1)
- Pile 2A (8)
- Batterie 6V (1)
- Dremel
- Valise portable
- Cravate
- Carte de la Ville

9.0 LA PATROUILLE NAUTIQUE

De juin à septembre, les 3 lacs navigables sont patrouillés par des employés de la Ville. La mission principale est de favoriser le civisme entre les plaisanciers et d'appliquer la réglementation municipale ainsi que de sensibiliser les plaisanciers aux lois et règlements fédéraux.

Lorsque vous recevez un appel téléphonique qui concerne la patrouille nautique, (plaintes, besoin d'assistance, etc.), transmettez l'information à la patrouille nautique à l'aide de l'émetteur-récepteur portatif. S'il n'y a pas de patrouille nautique au moment où vous recevez l'appel, veuillez en informer la personne et au besoin, lui venir en aide.

10.0 EN CAS DE PANNE DE VÉHICULE

Lorsqu'un bris survient durant les heures d'ouverture du bureau municipal, contactez immédiatement la responsable du Service de protection, Mme Chantal Lizé, et suivre les indications données.

En dehors des heures d'ouverture du bureau municipal, vous devez utiliser le 2^e véhicule du Service de protection et vous assurer de transmettre l'information à Mme Lizé.

11.0 PROCÉDURE À SUIVRE EN CAS DE DÉCOUVERTE D'UN CADAVRE D'ANIMAL

Lorsque que vous découvrez un cadavre d'animal au bord de la route, déplacez-le dans le fossé ou près d'un boisé, à l'aide d'une pelle. S'il s'agit d'un gros animal, déplacez-le du mieux que vous le pouvez en bordure du chemin pour ne pas qu'il nuise à la circulation, mettez un cône si nécessaire et contactez les Travaux publics. Si c'est en pleine nuit et que l'animal ne cause pas de danger d'accident, attendez 7 h pour les aviser.

12.0 CONDITIONS ROUTIÈRES

Le Service de protection doit, particulièrement en période hivernale, rester en contact avec le Chef d'équipe du Service des travaux publics et l'aviser si les conditions routières requièrent leur intervention.

13.0 RESSOURCES EN CAS D'URGENCE



Incendie : 911

Directeur du Service de protection incendie de Sainte-Marguerite-Estérel :
M. Pierre Tessier

- Bureau : 450 228-2543 poste 229
- Cellulaire : 450 602-0710

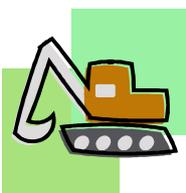


Police : 911

Directeur de poste de la SQ de la MRC des Pays-d'en-Haut :
Sergente Stéphanie Demers

- Bureau : 450 227-6848
- Parrain : Agent Cédric Gauvreau ou Sgt. St-Onge

Service des travaux publics de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



Titre	Nom	Téléphone	Téléphone cellulaire
Contremaître	M. Serge Catman	450 228-2444	450 712-0891
Directeur	M. Claude Gagné	450 228-2543 p. 237	
Secrétaire	Mme Brigitte Roussel	450 228-2444	



Contrôle animal

SPCA Lanaudière Basses-Laurentides

450 222-1112

514 302-0590 (URGENCE)



Aquatech (eau potable et égout)

Cellulaire de garde : (450) 530-1370

14.0 RESSOURCES UTILES

Coop Santé	450 228-3100
Garage du Lac Masson	450 228-2656
Garage Valiquette	450 228-2555
Marché Bonichoix	450 228-2080
Subaru Ste-Agathe	819 326-1600
Pharmacie Brunet (Sainte-Marguerite)	450 228-4405
SOS Braconnage	1 800 463-2191
Ville de Sainte-Marguerite	450 228-2543
Garage du Lac (Ste-Adèle)	450 229-3751

15.0 ACCUEIL ET APPROCHE CLIENT À LA VILLE D'ESTÉREL

L'agent doit s'assurer d'offrir un service à la clientèle à la hauteur des exigences de la Ville d'Estérel. Les techniques professionnelles qui suivent l'aideront à y parvenir.

LA TECHNIQUE JAPONAISE : POUR MIEUX ACCUEILLIR NOS CLIENTS

1. 10 (3) CONTACT VISUEL

- Établir un contact visuel dès qu'un client entre dans un rayon de 10 (3).
 - ✓ Afin de reconnaître qu'il est un client et démontrer notre disponibilité à l'aider.
 - ✓ Attention au contact visuel adéquat.

2. 5 (1.5) CONTACT VERBAL

- Établir un contact verbal dès qu'un client entre dans un rayon de 5 (1.5).
 - ✓ Il est important de toujours être le premier à parler au client, jamais l'inverse.
 - ✓ Cette priorité dans la prise de parole démontre notre intérêt à transmettre le message et qu'il ne nous dérange jamais.

3. AVOIR LE DERNIER MOT...

- Être le dernier à parler
 - ✓ Il est important de toujours être le dernier à parler au client, jamais l'inverse.
 - ✓ Ce simple geste laissera une impression de grande courtoisie.

*10 (3.5)
5 (1.5)
PREMIER
DERNIER*

LA TECHNIQUE POUR CERNER LES BESOINS ET RÉPONDRE AUX CLIENTS

1. PRENDRE CONTACT (Ex. : Comment puis-je vous aider?)

- Je suis professionnel
- J'établis un contact visuel
- Je souris
- Je me présente

2. CERNER LE BESOIN (Ex : Alors si je vous comprends bien, vous recherchez...)

- Je questionne
- J'écoute
- Je résume

3. RÉPONDRE PROFESSIONNELLEMENT, PROPOSER DES PRODUITS, DES SERVICES OU DES SOLUTIONS (Ex : Nous avons 2 options à vous offrir afin que votre dossier...)

- Je propose différentes options
- J'y mets tout mon enthousiasme
- Je réfère au besoin
- Si je dois dire " non ", je propose autre chose
- J'utilise la règle de 3 choix, lorsque c'est pertinent

4. CONCLURE (Ex : Vous avez choisi... je crois que vous apprécierez...)

- Je confirme le choix
- Je renforce le choix du client

5. DÉMONTRER DE LA PRÉVOYANCE (ÊTRE PRÉVOYANT)

- Au-delà de la réponse au besoin du client, rechercher ce qui logiquement risque de lui être utile à la suite de votre réponse.
 - ❖ Ex : Souhaitez-vous que je vous indique... ?
 - ❖ Ex : Je peux possiblement vous aider en... ?
- Prévoyance : Au-delà de la demande initiale du client, répondre avec tout ce qui s'y rattache et qui consiste en un plus pour lui

6. VALIDER ET REMERCIER

- Être le dernier à parler, toujours être le dernier à parler au client, jamais l'inverse
 - ❖ Je vérifie si le client est satisfait
 - ❖ Je remercie
 - ❖ Je dis le dernier mot
 - ❖ Je résume
- Ce simple geste laissera une impression de grande courtoisie

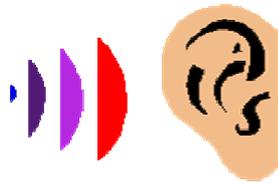
LA TECHNIQUE RÉUSSIR POUR RÉPONDRE À UN CLIENT INSATISFAIT

RÉUSSIR

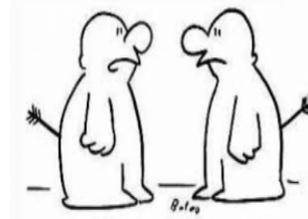
Regardez



Écoutez



Utilisez l'empathie



Solutionnez et répondez



Saisissez l'occasion de faire un PLUS



Impressionnez par votre attitude et votre professionnalisme



Remerciez

Merci!

ANNEXE B

VILLE D'ESTÉREL
SERVICE DE PROTECTION – RAPPORT D'ALARME

DATE : _____ HEURE D'APPEL : _____

COMPAGNIE D'ALARME : _____

NUMÉRO DU SYSTÈME : _____

TÉLÉPHONE : _____

NOM DU PRÉPOSÉ : _____

ENDROIT : _____

PROPRIÉTAIRE : _____

HEURE D'ARRIVÉE : _____

CONSTATATIONS ET VÉRIFICATIONS : _____

MESURES PRISES _____

PERSONNES OU ORGANISMES CONTACTÉS :

CONTACT CITOYEN : _____ HEURE : _____

GARDIEN : _____ HEURE : _____

INCENDIE : _____ HEURE : _____

AUTRE : _____ HEURE : _____

RAPPEL À LA COMPAGNIE D'ALARME :

HEURE : _____ PRÉPOSÉ : _____

D'ÉVÉNEMENT DEUX-RIVES : _____

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES : _____

RÉDIGÉ PAR _____ MATRICULE : _____

VÉRIFIÉ PAR _____ MATRICULE : _____

F:\documents\Protection\Formulaire\Rapport d'alarme.doc

ANNEXE C**Rapport d'inspection
Véhicule de Protection**

Date / Début		Heure / Début		Km Départ	
Date / Fin		Heure / Fin		Km Retour	
		Hrs Total		Km Total	

**Interdit de fumer, boire, manger à bord
Veuillez signaler toute anomalie**

Items a vérifier	O.K.	Anomalie	Remarques
Pneu avant droit			
Pneu avant gauche			
Pneu arrière droit			
Pneu arrière gauche			
Gyrophare			
Feux d'approches			
Feux clignotants arr.			
Extincteur à l'eau			
Extincteur ABC			
Fusées routières			
Cellulaire et prise			
Valise du patrouilleur			
Trousse de secours			
Cônes			
Carrosserie avant			
Carrosserie Côté gauche			
Carrosserie Côté droit			
Carrosserie arrière			
Phares			
Clignotants			
Feux de position			
Feux de plaque			
Embrayage 4X4			

Nom et matricule: _____

Signature _____

F:\documents\Protection\Formulaires\Inspection du véhicule de protection.xls

ANNEXE D



SERVICE DE PROTECTION

DATE : _____

**INFORMATIONS OU CONSTATATIONS
À TRANSMETTRE AU SERVICE
D'URBANISME**

EMPLACEMENT :

Adresse : _____

Lot : _____

Matricule : _____

FAITS OU CONSTATATIONS : _____

PHOTOS JOINTES :

Oui

Non

Nom : _____

Matricule : _____

Date : _____

Heure : _____

F:\documents\Protection\Formulaires\Informations ou constatations urbanisme.doc



SERVICE DE PROTECTION

ANNEXE E



PLAINTES DE CITOYENS

Date : _____ Heure : _____

Nom du plaignant : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____

Nature de la plainte : _____

Endroit exact ou personnes impliquées : _____

Évènement survenu le : _____

Actions entreprises : _____

Constat émis le : _____

Règlement numéro : _____ Article numéro : _____

Nom et matricule de l'agent : _____

Date : _____

Signature

F:\documents\Protection\Formulaires\Plaintes de citoyens.doc

ANNEXE F



*Service de Protection
Protection Service*

INFORMATION SUR VOTRE CHIEN

Afin de permettre au service de Protection de mieux administrer la réglementation municipale et de permettre de retracer les propriétaires de chiens au besoin, nous vous demandons de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous et de le retourner à l'attention du service de Protection le plus rapidement possible.

DOG INFORMATION

To allow the Protection Service to manage municipal regulations and to improve our ability to contact owners of dogs, we ask you to please complete the form below and return it to the attention of the Protection Service at your earliest convenience.

 Ville d'Estérel		ANNÉE	
		2011	
Nom du propriétaire / Owner's name		DATE	
Adresse à l'Estérel / Address in Estérel		Signes distinctifs / Distinctive signs:	
Mâle / Male	Nom du chien / Dog's name	Couleur / Color	
Femelle / Female	Race / Race	Âge / Age approx	Poids/Weight

Si vous avez perdu votre animal, communiquez avec le service de Protection au (450) 712-3232
 If you have lost your animal, call the Protection Service at (450) 712-3232



SERVICE DE PROTECTION

ANNEXE H



SERVICE DE PROTECTION
DATE : _____

REQUÊTE

EMPLACEMENT : ADRESSE : _____ LOT(S) : _____ MATRICULE : _____
NOM DU DEMANDEUR : _____ TÉLÉPHONE : _____

NATURE DE LA DEMANDE :

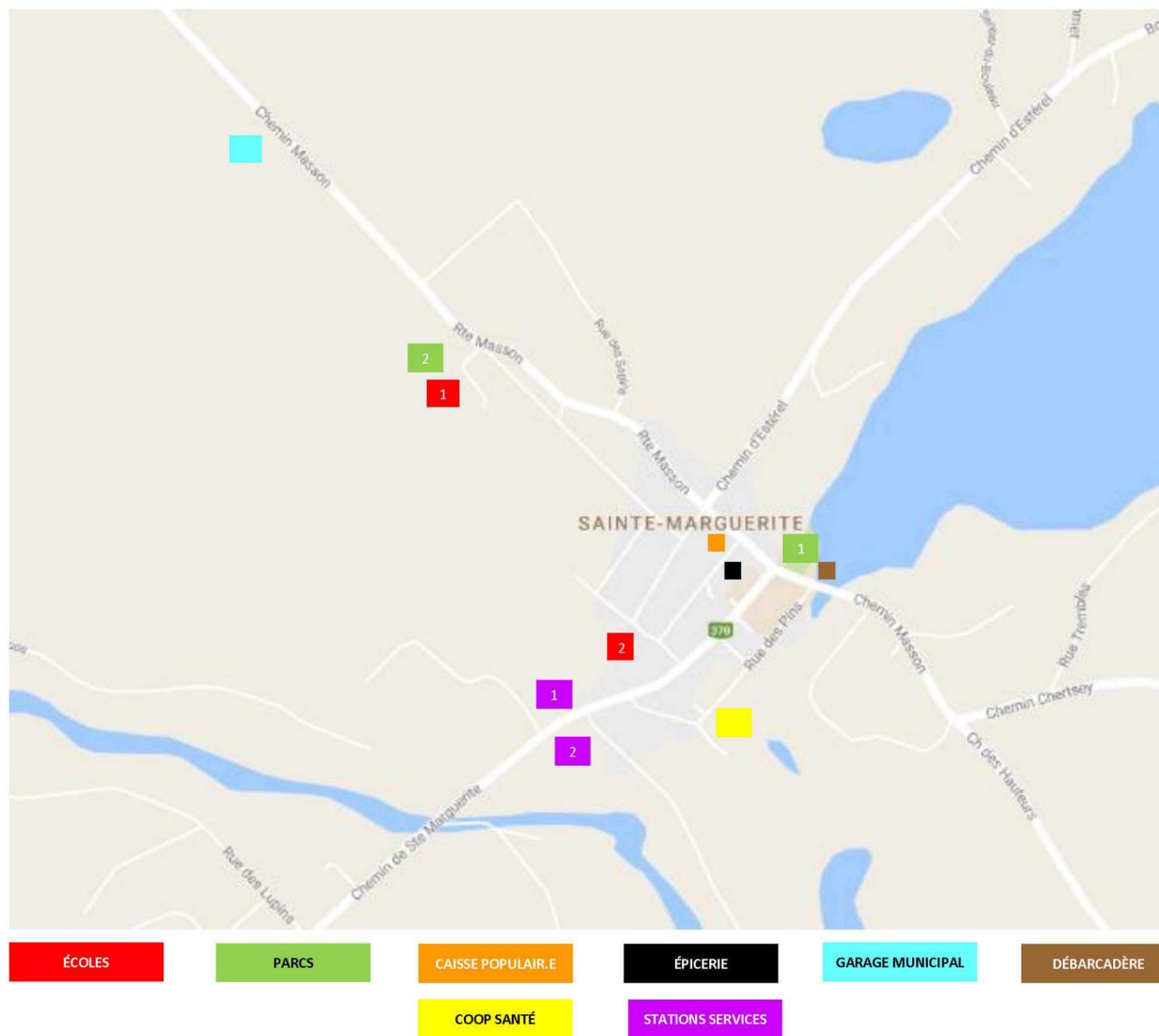
FAITS OU CONSTATATIONS : _____

COMMENTAIRES : _____

NOM : _____
MATRICULE : _____
DATE : _____
HEURE : _____

F:\documents\Protection\Formulaires\Requête.doc

ANNEXE K





NOTE

DESTINATAIRES : Membres du Conseil municipal

EXPÉDITEURS : Rachel Landry, Conseillère
Pierre Lussier, Conseiller
Stefan Tremblay, Conseiller

DATE : Le 7 août 2020

OBJET : **Rapport de recommandation pour réviser le Plan de travail des agents du Service de protection**

Mesdames,
Messieurs,

Suite à la révision du Plan de travail des agents du Service de protection, voici nos recommandations d'ajouts au document :

1. Créer une section « Urbanisme » et détailler les directives (Travaux, rénovation, coupe d'arbre, etc.) Enlever les points à la section « Mandat » qui touchent le département d'Urbanisme
2. Ajouter un paragraphe à la section « Mandat », demander aux agents la plus grande discrétion dans toutes leurs interventions et observations, en tout temps
3. Ajouter un paragraphe à la section « Mandat », demander aux agents, suite à une intervention ou plainte d'un citoyen, de rappeler ce dernier pour faire un suivi du dossier
4. Ajouter un paragraphe à la section « Accueil et approche client à la Ville d'Estérel – Répondre à un client insatisfait », créer une directive pour les situations avec un citoyen déplaisant, impoli, désobéissant (À voir ce qu'on peut faire)

Espérant le tout à votre satisfaction et conforme à votre demande.

Rachel Landry, Conseillère
Pierre Lussier, Conseiller
Stefan Tremblay, Conseiller

Rapport des directeurs pour le mois de juillet 2020

OBJET

- Publier offre d'emploi pour agent de sécurité (UMQ, RIMQ, Québec Municipal, Emploi-Québec, Facebook et Site internet)
- Faire suivi avec le serrurier (Attend une pièce)
- Faire ménage des factures et coder
- Renvoyer courriel pour suivi 2e soumission béton du garage
- Envoyer courriel à Mme Zuckerman pour les toiles à l'HV
- Envoyer courriel à Mme Corriveau pour la réponse d'H2Lab
- Demander 2e esquisse à l'architecte pour le petit toit du garage
- Répondre questionnement de Stéphanie Gareau de la MRC (Recyc-Québec)
- Confirmer le rendez-vous avec les classificateurs des Fleurons
- Envoyer courriel à Mmes Corriveau et Landry pour savoir si on fait une publication (SHESME)
- Faire bon de commande
- Rappeler la cie pour avoir 2e soumission pour les gouttières
- Faire demande à M. McCann pour taxation location à court terme
- Envoyer demande de publication à Mme Sullivan pour Facebook (Offre d'emploi et Yoga)
- Donner copie des CV reçus à M. Dyzak
- Mettre sur notre Site Internet le vidéo de la séance du 19 juin
- Aider Lyne avec la mise à jour de l'évaluateur
- Commander poignées pour porte garage
- Faire liste des comptes payés et à payer
- Discussion avec l'architecte
- Trouver plexiglass pour air climatisé cuisine (Aller chercher fin de journée avec autocollant pour le bateau)
- Faire mise à jour RPEVL (Camion Lourd)
- Faire les chèques
- Discussion de 3 dossiers avec M. Lafontaine
- Changer date d'échéance au 04-09-2020
- Faire la mise à jour du Gestionnaire Municipal
- Faire les paies
- Faire ménage courriel (Retour de vacances +/- 200 courriels)
- Appeler M. Morin (Électricien) pour prendre RV
- Discussion avec M. Brien (Parallèle) - Rencontre mercredi matin
- Donner réponse aux citoyens pour Facebook
- Gérer publication Facebook avec Mme Sullivan
- Répondre courriel d'Effigiart pour paiement
- Appeler Publi-sac info pour retirer support

Rapport des directeurs pour le mois de juillet 2020

 **OBJET**

-  Appeler Poste Canada pour abri aux boîtes postales
-  Retourner appel de M. Tremblay
-  Répondre courriels de Mme Landry (Aménagement paysage et boîtes postales)
-  Répondre courriel Mme Forgues (Sable coin Ardenne/Dupuis)
-  Faire paie à Maxime que j'avais oublié
-  Discussion avec Jean-François et Rhéal (Excavation Norco)
-  Aider Lyne avec Mise à jour de l'évaluateur
-  Rencontre avec M. Morin (Conception 2000)
-  Commander pancartes (Accès et Parc)
-  Aller classer boîtes de fin d'années dans la voûte
-  Aller aider pour faire le ménage en haut du garage
-  Envoyer à M. Tremblay les quantités et les dépenses des 3 dernières années (Diesel et Essence)
-  Envoyer photo à Mme Landry pour confirmer présentoir publi-sac à enlever
-  Confirmer les panneaux des parcs pour production
-  Faire rapport des directeurs pour le mois de juin
-  Appeler PC Court pour suivi de ma commande (Filets)
-  Aller donner clé au serrurier pour changer porte garage
-  Mettre à jour facturation - Construction Parallèle
-  Appeler Mme Landry pour connaître ses intentions pour les plants volés
-  Discussion avec Francine pour travaux à faire (Vol dans les aménagements)
-  Confirmer réception des documents du MAMH et envoyer résolution à Karell
-  Envoyer courriel pour les ajouts de documents pour la séance et invitation ZOOM
-  Faire rapport financier au 30-06-2020
-  Faire Conciliation bancaire
-  Assister au caucus et à la séance
-  Préparer document pour Construction Parallèle
-  Faire des chèques
-  Appeler Laurentides Propane pour eau qui coule dans le garage
-  Envoyer demande de parution dans le journal accès (Dissolution Camp Chevreuil II)
-  Envoyer courriel pour confirmer l'heure et l'endroit (Candidates et M. Dyzak)
-  Appeler candidate pour entrevue jeudi
-  Envoyer résolutions et documents signés au MAMH pour refinancement
-  Répondre courriel de Mme Desrochers (Encaissement chèque)
-  Faire les paies

Rapport des directeurs pour le mois de juillet 2020

OBJET

- Faire ménage courriel
- Discussion avec COGECO pour début des branchements
- Discussion avec Mme Sullivan pour publication et suivi contrat
- Envoyer questionnaire à M. Dydzak pour entrevue
- Rencontre avec M. Dydzak et M. Lafontaine (Dossier en cour et suivi)
- Discussion avec Aquatech (Demander à Sébastien d'aller chercher 2 prix pour changer panneau de dosage)
- Envoyer demande de retirer les 2 distributeurs (brun) pour les publisacs
- Faire chèque d'Hors Limite et refaire celui de la Société d'Horticulture
- Confirmer avec M. Dydzak travaux pour le gazebo
- Répondre demande de M. Pierre Dupuis (Problème d'eau dans son entrée)
- Discussion avec COGECO pour publication à venir
- Confirmer publication des aménagements paysagers à Mme Sullivan
- Faire signé les documents de la BNC et renvoyer par courriel (Emprunt 148 700\$)
- Demander lettre à Karell pour mettre fin contrat à M. Bouchard (Entretien ménager)
- Rencontre avec Nancy pour entretien ménager et documents à remplir
- Assister aux entrevues avec M. Dydzak et M. Lafontaine
- Préparer la salle et les documents pour les entrevues
- Faire copie (section engrais) rapport Hémisphère pour Mme Landry et Francine
- Renouvellement placement BNC
- Envoyer photo à Lebeau pour lumière de gyrophare à commander
- Discussion avec M. Dydzak (Jobboom/Parc M. Lavigne)
- Discussion avec M. Lavigne couleurs ou fleurs préférées/Disponibilités dans la semaine du 3 août inauguration
- Discussion avec Mme Landry et Mme Corriveau pour fleurs - Parc Lucie-et-Robert-Lavigne
- Discussion avec Francine pour les 2 nouveaux bacs
- Afficher poste de secrétaire de direction sur Jobboom
- Faire des encaissements (Absence de Lyne)
- Discussion avec M. Tessier pour feux à ciel ouvert
- Envoyer bon de commande pour les gouttières
- Envoyé demande de permis de brûlage pour TP
- Discussion avec Raphaël (Piraga) pour finaliser travaux de peinture
- Envoyer message à Construction Parallèle (Reçu bois manquant - Travaux à finaliser)
- Envoyer document à M. Dydzak pour rencontre avec l'hôtel
- Discussion avec Francine pour bacs (Suggestion confirmé avec Mme Landry)
- Voir avec Henri problème d'eau du toit (Prendre vidéo et photos)

Rapport des directeurs pour le mois de juillet 2020

 **OBJET**

-  Réviser document final - Appel de proposition
-  Envoyer l'appel de proposition à Marie-France pour vérification (SOPAIR)
-  Mettre à jour AccèsCité Territoire
-  Discussion avec M. Dydzak pour piste cyclable (Montrer les cartes)
-  Envoyer courriel à Serge Dubé pour documents à fournir pour nouvelle construction au CCU
-  Envoyer demande de validité des permis de conduire pour les employés qui utilisent nos véhicules
-  Transférer CV reçus à M. Dydzak
-  Envoyer les documents pour reddition de compte TECQ à Amyot Gélinas
-  Assister à la réunion (Ville et Estérel Resort)
-  Appeler une candidate pour entrevue lundi prochain
-  Retourner appel aux candidates
-  Demander soumission pour fauchage des chemins et élagage
-  Discussion avec Henri avant ses vacances (Travaux à faire et suivi)
-  Donner instructions à Karell (Constat/Plan/Appel proposition/Diner)
-  Demander fichier pour sondage - Service incendie
-  Envoyer courriel à Gabriel (COGECO) pour autoriser porte-à-porte (Exceptionnellement pour nouveau service)
-  Discussion avec M. Lavigne pour inauguration du Parc
-  Envoyer nouveau CV reçus à M. Dydzak
-  Confirmer publication Facebook à Mme Sullivan (Jardin d'Estérel)
-  Donner correction à Karell (Appel de proposition/Correction et Envoi)

Parc d'Estérel – Sentier

- Préparer plan d'évacuation – Demande en cours à M. Tessier de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson Après discussion avec M. Tessier les gens doivent communiquer avec le 911 pour qu'eux soit appeler par la suite.
- Publier un feuillet « Programme d'urgence et de sécurité » – À faire après avoir reçu le plan d'évacuation Discussion avec M. Tessier, on va demander à Mme Francine Chaput de débiter l'information à inscrire dans un feuillet à remettre au gens. **Francine a remis à Mme Bonneau un document pour ce dossier, suivi à faire.**
- Autorisation des propriétaires des sentiers qui ne sont pas sur nos terrains.
- Continuer à faire l'entretien et l'amélioration des sentiers existants. **Entretien a été effectué dans la semaine du 6 juillet 2020**
- Continuer à surveiller les subventions possibles – Rencontre avec SOPAIR qui va nous aider et nous donner l'information des subventions à venir.
- Rencontre avec SOPAIR et Ste-Marguerite pour le raccordement de nos sentiers (SOPAIR va faire un estimé du budget pour pouvoir déposer une demande de subvention conjointe au FDT à la MRC)
 - o Simon Provencher de STM s'occupe de demander un estimé à Monco pour les travaux. Simon a obtenu l'autorisation de M. Maillé obtenu.
 - o Ste-Marguerite a donné un contrat pour faire demande de CA.
 - o La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson recevra 25 000\$ du FDT pour le projet
- Rencontre avec SOPAIR et M. Meyer pour déplacer un de nos sentiers et voir un accès possible au Lac Castor.
 - o Nous recevrons 7 500\$ du FDT pour le projet
 - o Donner contrat à l'institut du territoire pour faire la demande de CA pour se rendre au Lac Castor **Demande de CA finaliser, en attente de l'autorisation**
- Avec l'aide de SOPAIR nous avons déposé une demande de subvention au FDTL de 85 000\$ pour finaliser l'aménagement de nos sentiers pédestres. Nous avons déposé la même demande au PSSPA en décembre 2019. Nous avons reçu 15 000 \$ de subvention du FDTL. Nous avons reçu la réponse du PSSPA et nous avons été approuvé pour une aide financière jusqu'à 83 343.25\$. Nous sommes à finaliser les documents d'appel de proposition pour faire tous les travaux sur 2 années. **Document d'appel de proposition envoyé à 6 entreprises, 2 ont été faire la visite de chantier, dépôt des soumissions jusqu'au 14 août 2020.**


Nadine Bonneau, Trésorière

Le 13 août 2020

Rapport des directeurs pour le mois de juillet 2020

 **Objet de la tâche**
 **Indicateur : échéance: Aujourd'hui**

-  Patrouille du territoire
-  Patrouille nautique
-  Présence sur le territoire en dehors des heures régulières
-  Rencontres de courtoisie avec les résidents
-  Suivi téléphonique avec les agents, suivi GPS des agents
-  Suivi avec la Sûreté du Québec (Requêtes pour vitesse, arrêts, VTT, motocross, etc.)
-  Suivi quotidien avec M. Lafontaine pour constats, procédures et autres
-  Suivi quotidien avec Mme Bonneau (voirie et autre)
-  Suivi quotidien avec M. Taché concernant les travaux et coupes d'arbres
-  Suivi quotidien avec les agents concernant l'application des procédures et des règlements
-  Entretien du véhicule extérieur et intérieur tous les agents
-  Constat d'infraction pour nuisances émis au 14, chemin Fridolin-Simard
-  Constat d'infraction pour nuisances émis au 196, chemin d'Estérel
-  Informations transmises au Service de sécurité incendie pour émission d'un constat (RE: feux d'artifice au 7, avenue des Geais)
-  Émission de plusieurs constats d'infraction pour stationnement
-  Rentrer les bacs après la collette
-  Voir à ce que la patrouille nautique ne manque de rien : essence, eau, rapports, huile, etc.
-  Expulsion de deux couples voulant mettre des ilots gonflables à l'eau (nettoyage requis avant), avertissement qu'ils ne peuvent pas faire de BBQ,
-  beaucoup d'insultes, des citoyens se sont portés à la défense de l'agente.
-  Expulsion d'un groupe d'hommes (environ 9) du parc Thomas-Louis-Simard : ils avaient un BBQ et de l'alcool et dérangeaient une résidente et ses enfants.
-  Ils ont prit beaucoup de temps à quitter et ont proféré beaucoup d'insultes.
-  L'agent Quevillon a fait des vérifications et a envoyé un vidéo concernant le bruit au 17, avenue d'Arles, il est difficile de percevoir un son.
-  La Responsable du service de protection devra venir sur place une nuit.
-  Rencontre avec Mme Heidi Rotchin du 17, avenue d'Arles concernant son chauffe-piscine, la résidente du 19 se plaint du bruit
-  Rencontre avec M. Dydzak concernant dossier de M. Sarkassian et suivi téléphonique
-  Rencontre avec MM Dydzak et Lafontaine
-  Vérification du chalet du Parc d'Estérel
-  Vérification du chalet du parc Thomas-Louis-Simard, terrain de jeux, tennis et quai
-  Vérification du garage municipal et cour arrière
-  Logiciel pour pouvoir faire les rapports sur l'ordinateur du véhicule et bureau en attente (covid)
-  Surveillance pour la location AIRBNB : depuis le début de la Covid, ce sont les propriétaires qui sont présents
-  Ramasser les déchets et les animaux morts en bordure de route; tous les agents
-  Dossier Olivier Proulx, audience fixée au 17 novembre 2020

Rapport des directeurs pour le mois de juillet 2020

 **OBJET**

-  Faire l'entretien des véhicules
-  Donner information Nadine pour diesel pris par Excavation Norco)
-  Réparer porte garde-robe de l'hôtel de ville
-  Poser extincteur du garage
-  Aller chercher pancartes des parcs chez Effigiart
-  Remplir les cascades
-  Aller replacer des bouées à la demande de M. Dydzak (Près des ponts)
-  Aller installer pancarte - Accès aux résidents seulement
-  Installer filets (badminton, soccer et volleyball)
-  Déplacer matériel sanitaire dans le garde robe de la salle de bain
-  Installer tablette dans garde robe de la salle de bain
-  Faire chariot pour déplacer les chaises
-  Déménager les chaises dans le stock room
-  Installer tablette dans stock room
-  Installer poignée de porte dans le garage
-  Compacter conteneur
-  Déplacer notre sentier sur l'espace public d'Amiens
-  Déplacer voyage de terre au bout d'Anvers
-  Changer pompe à l'eau sur la Pépine
-  Changement d'huile sur le Subaru 2014
-  Nettoyage des arbres en avant des panneaux de signalisation
-  Sortir les quais récupérer
-  Installation des pancartes manquantes dans les sentiers pédestres
-  Faire les gazons
-  Vider les poubelles (A toute les semaines)
-  Faire ménage du garage
-  Faire ménage dans le haut du garage
-  Faire base de bois pour la pancarte à l'entrée de Chertsey
-  Faire débroussaillages dans les sentiers pédestres
-  Aller ramasser branches/arbres tombés en bordure chemin
-  Faire bac de bois pour les deux nouvelles pancartes de Parc
-  Aller installer bac et pancarte au Parc Lucie-et-Robert-Lavigne
-  Faire descente en grosse pierre au Parc Lucie-et-Robert-Lavigne
-  Aller installer bac et pancarte au Parc Jean-Charest

Rapport des directeurs pour le mois de juillet 2020

OBJET

Aller faire tour des problématiques de drainage à la demande de M. Lafontaine et faire recommandation

Faire feux de branches

Rapport des directeurs pour le mois de juillet 2020

Objet
✔ Tente de rejoindre me Axel Fournier pour le libellé du constat de m. Dallaire sur Anjou
✔ Discussion avec m. Bilek et inspection sur Versailles le tuyau d'eau est caché et n'est plus visible
✔ Discussion avec Luc Légaré pour ajout d'un article pour demande de plan de drainage lors de l'émission d'un permis
✔ Discussion avec madame Bourgault pourquoi nous avons fait un arrêt des travaux chez elle le 1 juillet remis explications
✔ Vérification du tuyau sur de Versailles tuyau dans le ponceau est caché verification a 14:10
✔ Courriel a madame Anna Tarasenko pour une session de rencontre pour construction
✔ Courriel a Jaysen Cristafaro lui demande de me rejoindre
✔ Discussion avec m Shawn Zaratany concernant la clôture arrachée par le club de motoneige
✔ Discussion avec Maurice Charbonneau pour travaux au 86 chemin Dupuis
✔ Courriel envoyé a Frédéric Dallaire lui donne délai le 2 juillet 12:00hrs
✔ Laissé message a Shawn Zaratany pour entrée privé
✔ Inspection au 3 Amiraux pour la coupe de 2 arbres (madame Desrochers) Voir photos
✔ Discussion avec Frédéric Dallaire lui demande d'enlever son conteneur délai 2 juillet 12:00 sinon constat
✔ Discussion avec Serge Dubé concernant son terrain me demande de donner l'autorisation de faire des test pour percolation lui répond pas avant que le terrain soit à lui
✔ Discussion avec O. Tolila concernant son plan d'aménagement, je lui demande des corrections
✔ Permis émis Gabriel Bitton #2020-074(sanitaire)
✔ Courriel madame Langelier afin de savoir si le poste (Inspecteur en Environnement) l'intéresse toujours, lui demande de me répondre
✔ Discussion avec maadame Baruch concernant un agreandissement pour sa maison
✔ RDV avec m Zaid pour remettre les permis 2020-073 (nouvelle construction) 2020-076 (sanitaire)
✔ Courriel envoyé a madame 'Andréanne Martin agent immobilier@royalpage.ca>pour le lot 5 508 371
✔ Courriel a m. Lester lui mentionnant que son permis est prêt pour paiement et signature
✔ Permis émis Lester Shulman Zeldie (nouveau quai)
✔ Permis émis Laurent Lauzon 2020-068 (sanitaire)
✔ Répondre a madame Bacconnier a propos des mesures pour son toit
✔ Courriel envoyé aux membres du CCU pour réunion le 10 juillet
✔ Inspection chez m. Gauthier a propos des roches sur l'accotement devant sa maison
✔ Inspection chez m. Dubé (des Récollets coupe d'arbre sans permis)
✔ RDV avec m. Zickman pour questionnement au 9 des Révollets concernant les lots
✔ RDV avec madame Bacconnier pour un avancé coté gauche
✔ RDV avec m. Pappas concernant le voisin madame Quesnel
✔ Discussion avec m. Deslile pour le lot 5 508 300 pour nouvelle construction
✔ Rencontre avec m. Daignault et madame Poulin de la firme Schwitzguebel 2 hrs
✔ Dossier de CCU en préparation madame Nataly Messerra (2020-087) et Théodore Stavatris(2020-093)
✔ Discussion avec me Provost dossier de avenue des Amiraux (Fiducie résidentiel 262) à propos du conteneur
✔ Laissé message a Me Provost pour dossier de m. Dalaira
✔ Discussion avec Michel Gauthier ing pour le projet du 60 Fridolin-Simard madame Messarra

Rapport des directeurs pour le mois de juillet 2020

Objet
Discussion avec Jaysen Cristafaro pour le terrain entre lui et m. Archambault questionnement sur les marges
Courriel envoyé a madame Messerra pour lui demander de me remettre le formulaire et brochures pour son dossier de CCU
Discussion avec m. Tolilla pour son permis lui mentionne qu'il n'est pas prêt
Constat d'infraction a l'attention de m. Dallaire
RDV avec Anna Tarasenko et Tatsianna dépôt de document pour nouvelle construction
Émission d'un constat d'infraction a Rhéal Dallaire et Frédéric Dallaire (Fiducie résidentiel 262)
Retour d'appel a KATHERINE ELLIN laissé message
Vérification du dossier du 122 Estérel a la demande de Amélie Raymond pour les droits acquis
Amélie Raymond, adjointe A rejoindre
Discussion avec m, Steve Laroche agent immobilier concernant le 3, Place des Verdiers pour nouvelle construction
0:29 Envoyeur MILLENIUM
RDV avec Laurent Lauzon signature du permis (sanitaire)
Discussion avec madame Baruch concernant son garage étude du dossier a faire
Maison de Charles Coulson brûlé entre le 9 et 10 juillet
Constat d'infraction émis le 9 juillet a Valérie et Olivier Tolila
Discussion avec Pierre Laurin concernant la vente de son terrain
Dossier au 122 Estérel étude du dossier pour l'arpenteur madame Raymond a-g afin de savoir les tenants et aboutissants des dérogations de la bâtisse
Discussion avec m. Steve Laroche dossier de m. Laurin questionnement sur la possibilité de construire sur le terrain ch. Verdier
RDV avec m. Laurent Lauzon pour son installation sanitaire et signature du permis
Permis émis pour m. Gold (quai) 2020-078
Rapport / Problématiques d'urbanisme/ Problématiques AIRBNB / Liste des permis émis mois de juin / Rapport analyse des permis par type / Rapport comité de gestion
Session de travail du CCU de 9:00hrs a 10:21hrs
Discussion avec m Baron adjoint au chef de pompier, lui demande de vérifier si permis de feu émis sur des Ardennes. Réponse OUI
Retour d'appel a m. Nadeau pour construction d'un garage en marge avant
Retour d'appel a madame O'Dow pour construction d'un garage RDV prévu pour le mercredi 15 juillet
Retour d'appel a m. Michel Morin pour information construction d'un garage
Retour d'appel a Stéphane Brisebois concernant un terrain sur Foch pour construction d'une maison
Retour d'appel a Katherine 4 Place des Piverts pour un cabanon laissé message
Retour d'appel a Wafa pour questionnement sur le lot 5 508 390 laissé message
Retour d'appel m. Olivier Tolila concernant son permis d'aménagement paysager
Retour d'appel concernant le 46, chemin Dupuis
Retour d'appel Richard Pelletier concernant son permis de construction d'un garage
Retour d'appel m. Olivier Portelance concernant le 86 chemin Dupuis
Retour d'appel a madame Maufette laissé message
Retour d'appel a m. Daniel Maurier à propos du sanitaire réglementation
Retour d'appel Pierre Champagne concernant parc du Dr. Lavigne

Rapport des directeurs pour le mois de juillet 2020

Objet
Discussion avec m. Paré concernant un feu au bout de la rue des Ardennes me demande la réglementation mentionne que c'est L'agallo
RDV avec Frank Pappas information pour construction d'une piscine
Permis émis pour Valérie & Olivier Tolila (aménagement paysager) 2020-086
Permis émis pour Richard Pelletier (Garage) 2020-0085)
Inspection au 43, chemin des Deux-Lacs construction sans permis terrasse au sol
RDV avec m. Michel Morin pour implanter son garage sur son certificat de localisation(lui conseille de voir arpenteur et besoin plan de construction
Discussion avec Mathieu Hubert concernant les lots 5 508 368 & 5 508371 pour construction
Discussion avec Marjorie Boyer au 3 des Aigles demande de ralonger son quai de 40 pieds a 60 pieds accause des roches, je lui explique la réglementation
Discussion avec m. Hubert a propos du lot 5 508 368 possibilité de construction semble que le terrain possède un milieu humide
Courriel envoyé a m. Robert Katz lui demande de me rejoindre pour problème de luminosité direct sur le lac
RDV avec m. Martin (construction d'un garage s'informe sur la réglementation)projet en traitement
Courriel am. Claude Gauthier pour paiement de son permis et retour des cônes orange
Courriel a m. Maurice Martel pour formulaire a remplir (projet agrandissement)
Courriel a m. Boyer 3, des Aigles (quai) me demande information sur les grandeurs
Discussion avec Maurice Martel pour questionnement sur construction galerie d'été
Discussion avec Claude Labbé agent immobilier pour le lot 5 508 160 questionnement sur les grandeurs
Préparation des dossiers de Madame Messerra et Stravoski pour le CCU du 10 juillet
Discussion avec m. Hachem questionnement sur les terrains de la Ville a vendre
Laissez message a m. Murray Kertzer retour d'appel
Discussion avec m. Pappas concernant une piscine creusée demande des informations
Discussion avec madame Nathalie Gilett a propos de sa nouvelle maison pour installation d'un bain tourbillon
RDV avec Jean Lacroix et Lucie O'Dowd 90 Ch Dupuis questionnement sur emplacement pour un garage
Courriel envoyé a m. Claude Gauthier pour certificat de rénovation projet de rénovation prévu
Courriel a m. Dydzak rapport de LGP Stratégies immobilières de la réunion du 6 juillet 2020
Rerour de courriel a m. Sylvain Ladouceur a-g concernant le lot 5 508 178 sur la LHE et érosion
Discussion avec m. Zabatany concernant le pergola. Réflexion de l'enlever réponse la semaine du 22 juillet
Discussion avec madadame Baruch concernant sa porte de garage
RdV avec m. Nadeau pour garage, agrandissement, piscine , 1h30
RDV avec Richard Pelletier suite a notre entretien le permis émis semble erroné a refaire et revoir permis 2020-085 annulé
Inspection sur l'île du 4, Place d'Anjou les photos prises de la clôture, petit pont et Pergola de 10 x 14
Inspection au 200 Estérel travaux sans permis colonne de béton construit probablement dans l'emprise de la rue M. Hallaby va rejoindre son épouse 9:45
Appel de Shawn Zabatany me mentionne que le mandat pour un certificat de localisation a Peter rado a été donné pour la Pergolas
Appel de Shawn Zabatany me mentionne que le tempo servira seulement que pour des personnes dès maintenant
Courriel envoyé a m. Nadeau concernant la capacité de l'installation sanitaire pour 4 chambres
Courriel envoyé a m. Camille Halaby concernant le pilier installé dans l'emprise du chemin d'Estérel
Session du conseil

Rapport des directeurs pour le mois de juillet 2020

Objet
✓ Permis émis madame Gail Pinsky 2020-091 (quai)
✓ Permis émis Mouloud Zaid #2020-092 (cabanon)
✓ RDV avec madame Bacconnier Fridolin-Simard 2hrs15
✓ Discussion avec Serge Dubé remis adresse le 38 des Alouettes pour le lot 5 508 149 Nouvelle construction à prévoir
✓ Courriel envoyé a m. Halaby pour prendre un RDV au bureau problème de pilier dans l'emprise du chemin Estérel
✓ Courriel envoyé a Re/Max dossier de madame Anne-Marie Masson sur Alouettes
✓ Émission d'un permis Mouloud Zaid 2020-094 (quai)
✓ RDV avec m. Latalla demande de permis pour un agrandissement cours arrière prévoir un CCU pour le 14 août 2020
✓ Discussion avec m. S. Zarbatany me confirme qu'il enlève l'abri-d'auto dans le stationnement
✓ Discussion avec m. kirstein demande possibilité de bâtir un deuxième étage sur la résidence existante
✓ Permis émis 2020-093 galerie d'été fermée et fenestration (dossier CCU Stavrakis Théodore)
✓ Permis émis 96, Estérel Richard Pelletier 2020-097 (aménagement paysager)
✓ Ouverture de dossier Dossier de m. Lattalla o
✓ Demande de dérogation mineure en traitement # 2020-0005 pour Véronique Cloutier au 5, avenue de Guyenne
✓ Ouverture dossier 2020-106 pour CCU Véronique Cloutier en traitement pour le CCU du 14 août 2020
✓ Discussion avec madame Bacconnier à propos de la demande de permis pour agrandissement
✓ RDV avec madame Messerra à propos du 21 chemin Fridolin-Simard demande une autre proposition tel que discuté En attente 1:15hrs
✓ Demande de permis pour agrandissement au 5, ave de Guyenne en traitement pour CCU du 14-8-2020
✓ Permis émis 96 Estérel 2020-096 Richard Pelletier (cabanon)
✓ Discussion avec m. Stépahane Brisebois concernant un terrain sur ave Foch
✓ Discussion avec m. Godshare concernant sa roulotte sur le terrain
✓ Discussion avec Maxime Ouimet pour dossier de Julie Godin me mentionne qu'il va représenter madame Godin
✓ Permis émis au 34 Estérel, Claude Gauthier et Lyne Blouin 2020-099 (rénovation intérieur)
✓ Discussion avec m.F. Pappas concernant son projet de piscine le nom du contracteur
✓ Arrêt des travaux remis a Andrew Lévesque a 15:15 devant Chantal Lissée au 5, avenue des Hirondelles Julie Godin Jeu d'enfant (méga) constuit sans permis
✓ Permis émis madame Claudia Baruch 2020-0980 (rénovation porte de garage)
✓ RDV avec madame Baruch remis permis
✓ RDV m Halaby et madame Zurub, pilier dans l'emprise de la rue Estérel. Remis arrêt des travaux . Proposition de faire la demande au Conseil a la demande de madame.
✓ Permis émis 2020-100 m. Marineau (aménagement paysager)
✓ Appel m.Amine Hachem questionnement sur les lots 5 508/ 599/ 510/ 643/ 773/ 404/ 854
✓ Appel a m. Martin av. des Sternes lui mentionne qu'il serait préférable me donne la minute et le numéro de dossier de son C. Localisation
✓ RDV avec Claude Gauthier remis permis pour paiement et siganture 2020-099
✓ Courriel envoyé a m. Boudrias de Rem/ Max dossier de madame Masson (Plan sanitaire)
✓ Appel madame Marcoux agent d'immeuble pour la maison de madame Masson implntation de la piscine et garage
✓ Appel m. Francis Pelletier remis information pour construction d'un résidence sur Alouette
✓ Appel a m. Steve Pérez information remise pour projet de construction d'une piscine

Rapport des directeurs pour le mois de juillet 2020

Objet

-  Appel Robert Katz sur Azallée pas de réponse à propos de la lumière intense la nuit de sa maison
-  RDV avec madame Bacconnier et monsieur Cameriano à propos d'un avancé en cours latérale (Fridolin-Simard)
-  Lien des problématiques en urbanisme Juillet 2020 remis a karell
-  Discussion avec Bernard Gallant me pose des questions concernant le R-10 et C-3 a savoir ce que m. Sze prépare un projet?
-  Liste des permis émis pour le mois de Juillet remise a Karell
-  Problématique ajout au tableau madame Godin et monsieur Andrew Lévesque
-  Problématique ajoutée au tableau concernant m. Halaby et madame Zurub
-  Courriel envoyé a madame Godin et m. Lévesque concernant la situation du module de jeu pour enfant et bâtiment accessoire
-  Courriel envoyé a m. Halaby lui mentionnant la conclusion de notre rencontre au bureau en date du 22 juillet 2020 (voir dossier)
-  Discussion avec m. Lévy sur d'Arles problème de (son décibel) provoqué par une (Fan) résidence de m. Katz me faire parvenir un vidéo
-  Courriel envoyé a m. Bélanger formulaire de demande de permis
-  Discussion avec monsieur Bélanger demande info pour sa terrasse au deuxième étage pour rénovation
-  Courriel envoyé a m. Robert katz montrant le faisceau lumineux sur sa propriété
-  Vacances 1 semaine

Accès aux lacs pour non riverains sur les terrains de la Ville d'Estérel

Mise à jour pour caucus du 21 août 2020

1) Chemin Dupuis lot 5 508 382 dessert deux non riverains 51 et 53, chemin Dupuis, plusieurs terrains à vendre à proximité. Débroussaillage a été fait le 18 juillet 2019 et quai fixé. **Suivi à faire avec Mme Bonneau pour travaux à compléter par TP car le sentier est impraticable tel quel ou envisager de faire un escalier (Travaux seront fait par les TP d'ici le printemps).** Lorsque complété il faudra envoyer une lettre aux citoyens adjacents pour les aviser qu'un accès est projeté pour 2020 avec la politique d'accès aux lacs et y installer une pancarte.

2) Avenue des Alouettes lots 5 508 148 et 5 508 147 dessert deux non riverains 35 et 43 Alouettes. Quai fixé en 2019. Suivi à faire avec Mme Bonneau et Mr Lafontaine. Dossier de don de M. Lavigne. Faire l'arpentage et placer 4 piquets aux extrémités et deux bornes (Fait). **Préparer devis des travaux pour faire un sentier longeant le tributaire en dehors de la bande riveraine sur environ 200 mètres jusqu'au chemin d'Estérel en privilégiant de ne pas trop couper d'arbres. Faire une identification des espèces d'arbres et de plantes d'intérêt avec un sentier d'interprétation.** Rubans roses installés sur le sentier le 3 juillet. **Envoyer une lettre aux citoyens adjacents pour les aviser qu'un accès est projeté pour 2020 avec la politique d'accès aux lacs. La pancarte « Parc Lucie-et-Robert-Lavigne » est installée et l'inauguration est prévue pour le 22 août à 14h avec la famille de M. Lavigne**

3) Vis-à-vis du 137, chemin d'Estérel lot 5 5 08 797 dessert un seul non riverain, présence d'un sentier existant. **Terrain pour accès à officialiser en 2021.**

4) Avenue des Récollets lot 5 508 701 avec quai utilisé par un non riverain. Pas de sentier de la rue mais accès par le terrain d'un non riverain malgré que le terrain de la ville se rend du bord de la rue jusqu'au lac du Nord car la descente y est impraticable. Structure en bois aménagée au bord de l'eau avec une passerelle au quai avec des chaises et banc au bord de l'eau. Il y a 3 résidences non riveraines sur l'avenue des Récollets à proximité **Terrain à l'étude pour vente aux propriétaires voisins. Valeur à confirmer, pour la propriétaire non riveraine ou/et propriétaires adjacents.** Information transmise à Mr Jaysen Cristofaro le 30 juin. **Offre de service au notaire demandé, en attente.**

5) Avenue de Blois lot 5 508 386 avec quai utilisé par un seul non riverain du 2 Place de Blois. Pas de sentier de la rue mais accès par le terrain du non riverain malgré que le terrain de la ville se rend du bord de la rue jusqu'au lac Dupuis. Embarcations et chaises au bord de l'eau. Il y a 3 résidences non riveraines sur le chemin Dupuis à proximité. **Terrain à l'étude pour vente à la propriétaire de la maison non riveraine adjacente.** Information transmise le 1 juillet. **Offre de service au notaire demandé, en attente.**

6) Chemin Fridolin-Simard avec quai lot 5 508 492

Prévoir de remettre une membrane et de la poussière de pierre pour 2020 et nettoyer le terrain (Fait). Remettre l'échelle. **Identifier le propriétaire de la chaloupe qui est attachée à un arbre pour s'assurer qu'il connaisse la politique des accès aux lacs.** Installer une pancarte «Parc Jean-Charest» résident d'Estérel de 1960 à 2004, conseiller municipal de 1971 à 1977 et maire d'Estérel 1977 à 1997 avec inauguration avec la famille. **Pancarte installée en juillet, inauguration à prévoir en septembre 2020.**

7) Parc Thomas-Louis-Simard avec quai lot 5 508 674

Remettre du sable. Le 27 novembre 2018 M. Taché a eu une discussion téléphonique avec M. Yves Marquis du MELCC, ce dernier l'informe que l'on doit faire une demande d'un certificat d'autorisation pour le remplissage de sable dans la bande riveraine. **Revoir au printemps 2021.**

8) Avenue de Versailles avec quai lot 5 508 307

Allonger le quai avec une autre section pour permettre la baignade en dehors des nénuphars. Quai installé le 12 juin 2020

9) Avenue d'Amiens avec quai lot 5 508 809

Tolérance de la rampe de motomarine tant que Mr Mintz est propriétaire (Lettre autorisation non transférable. Le tuyau dans le lac a été déplacé avec satisfaction. Bornes du terrain identifiées. L'entrée du sentier est sur la propriété voisine ainsi que la pancarte de la ville qui doit être déplacée. Suivi à faire avec Mme Bonneau pour travaux à compléter par TP en 2020 pour relocaliser la petite section du sentier sur notre terrain. **Les travaux ont été effectués par les employés en juillet 2020.**

10) Avenue de Champfleury avec quai lot 5 508 233

11) Avenue des Orioles lot 5 508 337. Quai installé le 12 juin 2020. **Vérifier les tuyaux et pour présence de castors**

12) Chemin des Deux Lacs avec quai lot 5 508 681 Accès utilisé par des non-résidents (Voir courriel du 6 juillet). Assurer surveillance accrue par la sécurité publique et installer une pancarte <résidents seulement>. **Pancarte installée en juillet**

13) Avenue Maubèches avec quai lot 5 508 580

14) Avenue Grenoble avec quai lot 5 508 593. Il y a une nouvelle clôture qui borde le sentier.

15) Avenue des Merles avec un quai lot 5 508 562

16) Avenue de Chantilly lot 5 509 142 avec quai, sur le bord du chemin vers la place de Chantilly. Quai en 3 parties avec accès par escalier en mauvais état. Utilisé par un non riverain de la rue Chantilly depuis plusieurs années, autorisation faite par Fridolin-Simard et escalier fait par la Ville. Cinq non riverains habitent sur le chemin de Chantilly. Accès demandé par le 11 Chantilly, réponse du DG. Officialiser l'accès (à vérifier). Situation discutée avec R Pelletier le 5 juillet

Mise à jour par Nadine Bonneau et Christine Corriveau le 13 août 2020

Ville d'Estérel

Liste des permis généraux et certificats émis

Permis/ Cert.	Type / Nature / Matricule / Cadastre	Propriétaire/Entrepreneur/Emplacement/ Secteur	Nb. log. Créé(s) / Supprimé(s)	Émission / Début / Fin prévue	Valeur	Montant	Reçu
Certificat 2020-083	Abattage d'arbres <i>Résidentielle Unifamiliale isolée</i> 6201-32-2525-0-000-0000 901-25-BLB,5508612	WEITZMAN LESLIE A WEITZMAN LESLIE A 1 PLACE DES GEAIS		09/07/2020 03/07/2020 04/08/2020	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2020-105	Abattage d'arbres 6201-45-5459-0-000-0000 689-25-BLB,5508647	O'DOHERTY RICHARD O'DOHERTY RICHARD 21 AVENUE DES FRIQUETS		29/07/2020 28/07/2020 29/07/2020	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2020-103	Abattage d'arbres <i>Résidentielle Unifamiliale isolée</i> 6201-68-1249-0-000-0000 875-25-BLB,5508663	MAGNIER-GUILLEVIN VICKIE MAGNIER-GUILLEVIN VICKIE 11 AVENUE DES ENGOULEVENTS		28/07/2020 22/07/2020 31/07/2020	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2020-091	Construction d'un quai <i>Permis de Construction</i> 6201-93-6148-0-000-0000 125-25-BLB,5508594	PINSKY GERTRUDE GAIL Quais Laurentiens - Pierre Labelle 18 AVENUE DE GRENOBLE		17/07/2020 17/07/2020 30/09/2020	5 000,00 \$	150,00 \$	2020044
Permis 2020-074	Installation sanitaire <i>Permis de Construction</i> 6202-92-4101-0-000-0000 269-25-BLB,5508725	BITTON GABRIEL DEVCON Inc. 47 CHEMIN DES DEUX-LACS Du Nord		01/07/2020 01/07/2020 17/07/2020	20 000,00 \$	250,00 \$	2020036
Certificat 2020-084	Abattage d'arbres <i>Résidentielle Unifamiliale isolée</i> 6202-92-7927-0-000-0000 271-25-BLB,5508726	ZURUB JANE ZURUB JANE 200 CHEMIN D' ESTÉREL		09/07/2020 08/07/2020 08/08/2020	0,00 \$	0,00 \$	

4.2 (1) Liste des permis émis en 07-2020.pdf

Permis 2020-087	Ouvrage de captage des eaux souterraines <i>Permis de Construction</i> 6299-06-1087-0-000-0000 2-25-BLB,5508495	ZAID MOULOUD Puits artésiens Fréchette Inc 3 AVENUE DES VERDIERS Masson		14/07/2020 14/07/2020 13/07/2021	15 000,00 \$	250,00 \$	2020040
Permis 2020-076	Installation sanitaire <i>Permis de Construction</i> 6299-06-1087-0-000-0000	Mouloud Zaid David Monette (Monco) 3 AVENUE DES VERDIERS Masson		02/07/2020 03/07/2020 31/10/2020	20 000,00 \$	250,00 \$	2020039
Certificat 2020-094	Construction d'un quai <i>Permis de Construction</i> 6299-06-1087-0-000-0000	Mouloud Zaid Mouloud Zaid 3 AVENUE DES VERDIERS Masson		20/07/2020 20/07/2020 19/07/2021	5 000,00 \$	150,00 \$	
Permis 2020-092	Construction - Cabanon <i>Permis de Construction</i> 6299-06-1087-0-000-0000 2-25-BLB,5508495	ZAID MOULOUD ZAID MOULOUD 3 AVENUE DES VERDIERS Masson		17/07/2020 17/07/2020 16/07/2021	10 000,00 \$	100,00 \$	2020041
Certificat 2020-078	Construction d'un quai <i>Quai</i> 6299-69-3515-0-000-0000 44-25-BLB,5508517	GOLDWASSER LINDA (GOLD) Quais Laurentiens - Pierre Labelle 15 PLACE DES PIVERTS Du Nord		09/07/2020 09/07/2020 31/08/2020	10 000,00 \$	150,00 \$	
Certificat 2020-081	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamiliale isolée</i> 6300-74-8073-0-000-0000 641-25-BLB,5508263	MARSAN PHILIPPE MARSAN PHILIPPE 18 AVENUE D' ARLES		09/07/2020 02/07/2020 01/08/2020	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2020-102	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamiliale isolée</i> 6300-86-1826-0-000-0000 405-1-25-BLB,404-2-25-BLB,5508267	RUBINGER FRANCES RUBINGER FRANCES 11 AVENUE D' ARLES		28/07/2020 15/07/2020 31/07/2020	0,00 \$	0,00 \$	
Permis 2020-099	Rénovation Intérieure - Bâtiment principal <i>6300-88-9783-0-000-0000</i> 398-25-BLB,5508232	BLOUIN LYNN BLOUIN LYNN 34 CHEMIN D' ESTÉREL		22/07/2020 22/07/2020 21/07/2021	35 000,00 \$	250,00 \$	2020042
Certificat 2020-101	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamiliale isolée</i> 6301-75-1994-0-000-0000 368-5-25-BLB,5508197	DESROCHERS GUYLAINE DESROCHERS GUYLAINE 3 AVENUE DES AMIRAUX		28/07/2020 15/07/2020 31/07/2020	0,00 \$	0,00 \$	

4.2 (1) Liste des permis émis en 07-2020.pdf

Certificat 2020-079	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamiliale isolée</i> 6301-75-1994-0-000-0000 368-5-25-BLB,5508197	DESROCHERS GUYLAINE DESROCHERS GUYLAINE 3 AVENUE DES AMIRAUX		09/07/2020 09/07/2020 07/08/2020	0,00 \$	0,00 \$
Certificat 2020-088	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamiliale isolée</i> 6401-03-7995-0-000-0000 955-25-BLB,5508190	PERREAULT DIANE PERREAULT DIANE 59 CHEMIN D' ESTÉREL		16/07/2020 01/07/2020 31/07/2020	0,00 \$	0,00 \$
Permis 2020-093	Galerie d'été fermée <i>Permis de Construction</i> 6401-04-8996-0-000-0000 365-25-BLB,5508185	STAVRAKIS THEODORE (TED) STAVRAKIS THEODORE (TED) 60 CHEMIN D' ESTÉREL Du Nord		20/07/2020 20/07/2020 19/07/2021	15 000,00 \$	250,00 \$
Certificat 2020-090	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamiliale isolée</i> 6401-49-5136-0-000-0000 353-25-BLB,5508158	PAQUET ALAIN PAQUET ALAIN 24 AVENUE DES ALOUETTES		16/07/2020 14/07/2020 31/07/2020	0,00 \$	0,00 \$
Certificat 2020-080	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamiliale isolée</i> 6401-58-6073-0-000-0000 350-25-BLB,5508143	VAILLANT NATHALIE VAILLANT NATHALIE 30 AVENUE DES ALOUETTES		09/07/2020 01/07/2020 01/08/2020	0,00 \$	0,00 \$
Permis 2020-085 Révoqué	Construction - Garage isolé <i>Permis de Construction</i> 6401-76-7551-0-000-0000 793-25-BLB,5508127	CARLES JOCELYNE CARLES JOCELYNE 96 CHEMIN D' ESTÉREL Grenier		13/07/2020 14/07/2020 10/07/2020	3 000,00 \$	350,00 \$
Permis 2020-095 Révoqué	Construction - Garage isolé <i>Permis de Construction</i> 6401-76-7551-0-000-0000 793-25-BLB,5508127	CARLES JOCELYNE CARLES JOCELYNE 96 CHEMIN D' ESTÉREL Grenier		21/07/2020 21/07/2020 20/07/2021	3 000,00 \$	100,00 \$
Permis 2020-096	Construction - Cabanon <i>Permis de Construction</i> 6401-76-7551-0-000-0000 793-25-BLB,5508127	CARLES JOCELYNE CARLES JOCELYNE 96 CHEMIN D' ESTÉREL Grenier		21/07/2020 21/07/2020 20/07/2021	3 000,00 \$	100,00 \$
Certificat 2020-097	Aménagement Paysager <i>Certificat d'autorisation</i> 6401-76-7551-0-000-0000 793-25-BLB,5508127	CARLES JOCELYNE CARLES JOCELYNE 96 CHEMIN D' ESTÉREL		21/07/2020 21/07/2020 30/09/2020	0,00 \$	0,00 \$

4.2 (1) Liste des permis émis en 07-2020.pdf

Certificat 2020-104	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamiliale isolée</i> 6402-44-0207-0-000-0000 327-25-BLB,5508793	ARCHAMBAULT ROSAIRE ARCHAMBAULT ROSAIRE 146 CHEMIN D' ESTÉREL		28/07/2020 22/07/2020 31/07/2020	0,00 \$	0,00 \$	
Permis 2020-098	Rénovation extérieur- Bâtiment principal <i>Rénovation extérieure mineure</i> 6499-54-0122-0-000-0000 900-25-BLB,5508395	ISRAEL ALBERT ISRAEL ALBERT 4 PLACE DE BLOIS		22/07/2020 22/07/2020 31/08/2020	2 300,00 \$	250,00 \$	2020043
Certificat 2020-086	Aménagement Paysager <i>Certificat d'autorisation</i> 6499-54-5019-0-000-0000 514-25-BLB,5508396	TOLILA VALÉRIE (50%) Excavation Bricolli 6 PLACE DE BLOIS Dupuis		13/07/2020 13/07/2020 31/10/2020	40 000,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2020-077	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamiliale isolée</i> 6499-79-3332-0-000-0000 432-25-BLB,5508309	LAMONT VICTOR LAMONT VICTOR 23 AVENUE DE VERSAILLES		08/07/2020 21/05/2020 10/07/2020	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2020-082	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamiliale isolée</i> 6501-86-3877-0-000-0000 40-4-25-6,40-4-25-5,5508075	BAILEY ARTHUR LÉON BAILEY ARTHUR LÉON 465 CHEMIN DE CHERTSEY		09/07/2020 03/07/2020 04/08/2020	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2020-089	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamiliale isolée</i> 6599-08-4158-0-000-0000 443-25-BLB,5508323	TROP MICHELE B TROP MICHELE B 8 AVENUE DE VERSAILLES		16/07/2020 07/07/2020 31/07/2020	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2020-075	Construction d'un quai <i>Permis de Construction</i> 6599-26-8401-0-000-0000 983-25-BLB,5508343 sup.:5556.6 m ²	LESTER SHULMAN ZELDIE Quais Laurentiens - Pierre Labelle 6 AVENUE DES ORIOLES Dupuis		02/07/2020 02/07/2020 31/07/2020	6 702,00 \$	150,00 \$	2020037
Certificat 2020-100	Aménagement Paysager 6599-29-2580-0-000-0000 853-25-BLB,5508318	Gaétan Marineau Gaétan Marineau 95 CHEMIN DUPUIS Dupuis		23/07/2020 23/07/2020 30/09/2020	1 500,00 \$	0,00 \$	

Nombre de logements créés	0
Nombre de logements supprimés	0
Nombre total de permis/cert.:	32
Valeur totale des travaux:	188 502,00 \$
Montant total des coûts:	2 750,00

*Le total "Nombre de logements créés" ne contient pas le nombre de logements créés des permis révoqués.
Le total "Nombre de logements supprimés" ne contient pas le nombre de logements supprimés des permis révoqués.
Le total "Valeur totale des travaux" ne contient pas la valeur des travaux des permis révoqués.*

Ville d'Estérel

Analyse des permis par type

	Logements		Permis		
	créés	supprimés	Nbre émis	Valeur	Montant
Construction - Garage isolé					
Permis de Construction	0	0	2	0	450,00
Sous-total	0	0	2	0	450,00
Rénovation Intérieure - Bâtiment principal					
	0	0	1	35 000	250,00
Sous-total	0	0	1	35 000	250,00
Rénovation extérieur- Bâtiment principal					
Rénovation extérieure mineure	0	0	1	2 300	250,00
Sous-total	0	0	1	2 300	250,00
Installation sanitaire					
Permis de Construction	0	0	2	40 000	500,00
Sous-total	0	0	2	40 000	500,00
Galerie d'été fermée					
Permis de Construction	0	0	1	15 000	250,00
Sous-total	0	0	1	15 000	250,00
Ouvrage de captage des eaux souterraines					
Permis de Construction	0	0	1	15 000	250,00
Sous-total	0	0	1	15 000	250,00
Construction d'un quai					
Quai	0	0	1	10 000	150,00
Permis de Construction	0	0	3	16 702	450,00
Sous-total	0	0	4	26 702	600,00
Abattage d'arbres					
	0	0	1	0	0,00
Résidentielle Unifamiliale isolée	0	0	14	0	0,00
Sous-total	0	0	15	0	0,00
Aménagement Paysager					
	0	0	1	1 500	0,00
Certificat d'autorisation	0	0	2	40 000	0,00
Sous-total	0	0	3	41 500	0,00
Construction - Cabanon					
Permis de Construction	0	0	2	13 000	200,00
Sous-total	0	0	2	13 000	200,00
Totaux	0	0	32	188 502	2 750,00

PROBLÉMATIQUES – AIRBNB (Séance de août 2020)

PROPRIÉTAIRE	ACTIONS / DÉCISIONS
Gabriella Congiu 18, avenue de Versailles	28.02.2018 Lettre envoyée demandant de cesser la location de sa résidence et de retirer toute offre publique à cet effet dans les 30 jours suivant la réception de la lettre.
	13.03.2018 Courriel reçu de Mme Congiu. Elle nous fait part de ses commentaires et nous demande quel règlement interdit la location.
	03.04.2018 Accusé de réception envoyé et information transmise que la Ville examine la situation et que dès qu'il y aura des développements dans le dossier nous lui en ferons part dans les plus brefs délais.
	20.07.2018 Le Conseil demande d'envoyer une autre lettre.
	28.08.2018 Rappel de la lettre envoyée le 28.02.2018.
	28.11.2018 Lettre envoyée par courrier recommandé.
	07.12.2018 Rencontre avec Mme Congiu et M. Saggaria. Ils posent des questions sur la réglementation concernant la location sur Airbnb et ils donnent les raisons pour lesquelles ils le font. Je leur explique ce qu'est la location à court terme et à long terme ainsi que l'usage en zone résidentielle et en zone commerciale. Je leur rappelle qu'ils peuvent transmettre des suggestions au Conseil.
	20.12.2018 Courriel envoyé par le DG, accusé de réception pour prendre rendez-vous au retour des vacances.
	07.02.2019 Rencontre avec Mme Congiu en présence de M. Dydzak. Nous lui demandons de remettre, pour le 11 février 2019, des propositions du genre d'opération et d'usage pour exploitation d'un service d'hébergement.
	04.09.2019 Offre séjour minimum de 30 nuits.
	01.10.2019 Offre séjour minimum de 30 nuits.
	06.11.2019 Offre séjour minimum de 30 nuits.
	03.12.2019 Offre séjour minimum de 30 nuits.
	08.01.2020 Offre séjour minimum de 30 nuits.
	04.02.2020 Offre séjour minimum de 30 nuits. Offre séjour minimum de 30 nuits.
	10.03.2020 Offre séjour minimum de 30 nuits.
	05-05-2020 Offre séjour minimum de 31 nuits. Prévoir lettre afin de cesser l'usage de location à court terme.
03.06.2020 Lettre envoyée par courrier recommandé demandant de cesser immédiatement la location à court terme de sa résidence et de retirer toute offre publique à cet effet « à défaut de quoi la Ville pourra entreprendre des procédures judiciaires sans autre avis ni délai, en plus de dénoncer votre activité à la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) ainsi qu'à Revenu Québec ».	
02.07.2020 30 nuits disponibles à partir du 7 septembre 2020.	
11.08.2020 30 nuits disponibles à partir du 7 septembre 2020.	

PROPRIÉTAIRE	ACTIONS / DÉCISIONS
Judith Fetzer 4, ave de Condé	28.02.2018 Lettre envoyée demandant de cesser la location de sa résidence et de retirer toute offre publique à cet effet dans les 30 jours suivant la réception de la lettre.
	20.07.2018 Le Conseil demande d'envoyer une autre lettre.
	28.08.2018 Rappel de la lettre envoyée le 28.02.2018.
	28.11.2018 Lettre envoyée par courrier recommandé.
	14.12.2018 Rencontre avec les représentants de Garda pour présenter le dossier afin de faire enquête
	21.12.2018 Rendez-vous prévu avec Mme Fetzer. La rencontre n'a pas eu lieu et n'a pas été annulée non plus.
	16.01.2019 Conversation téléphonique avec Mme Fetzer concernant la rencontre prévue le 21 décembre. Elle mentionne qu'elle doit reporter la rencontre car elle sera en dehors du pays et que dès son retour elle rappellera pour fixer une date de rencontre.
	Garda fera la location du 11 au 13 mars 2019.
	08.05.2019 Émission de 2 constats d'infraction.
	05.07.2019 Audition à la cour municipale prévue le 24 septembre 2019.
	16.07.2019 Réception des plaidoyers de culpabilité pour les 2 constats d'infraction avec paiement complet.
	22.08.2019 Lettre envoyée par courrier recommandé demandant de cesser immédiatement la location à court terme de sa résidence et de retirer toute offre publique à cet effet.
	04.09.2019 Offre non trouvée.
	01.10.2019 Offre séjour minimum de 2 nuits.
	06.11.2019 Offre séjour minimum de 2 nuits.
	03.12.2019 Offre séjour minimum de 2 nuits.
	08.01.2020 Offre séjour minimum de 2 nuits.
	04.02.2020 Offre séjour minimum de 2 nuits.
	10.03.2020 Offre séjour minimum de 2 nuits.
	05-05.2020 Offre séjour pour 3 nuits. Prévoir lettre afin de cesser l'usage de location à court terme.
03.06.2020 Lettre envoyée par courrier recommandé demandant de cesser immédiatement la location à court terme de sa résidence et de retirer toute offre publique à cet effet « à défaut de quoi la Ville pourra entreprendre des procédures judiciaires sans autre avis ni délai, en plus de dénoncer votre activité à la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) ainsi qu'à Revenu Québec ».	

PROPRIÉTAIRE	ACTIONS / DÉCISIONS
Frank Fuoco 2, avenue de Blois	13.11.2019 Offre constatée sur le site. Séjour minimum de 5 nuits.
	26.11.2019 Lettre envoyée demandant de cesser immédiatement la location à court terme et de retirer toute offre publique à cet effet.
	03.12.2019 Offre séjour minimum de 90 nuits.
	08.01.2020 Offre séjour minimum de 3 nuits.
	04.02.2020 Offre séjour minimum de 3 nuits.
	10.03.2020 Offre séjour minimum de 3 nuits.
	05-05-2020 Offre séjour disponible à partir de septembre pour 3 nuits. Prévoir lettre afin de cesser l'usage de location à court terme.
	03.06.2020 Lettre envoyée par courrier recommandé demandant de cesser immédiatement la location à court terme de sa résidence et de retirer toute offre publique à cet effet « à défaut de quoi la Ville pourra entreprendre des procédures judiciaires sans autre avis ni délai, en plus de dénoncer votre activité à la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) ainsi qu'à Revenu Québec ».
	02-07-2020 3 nuits disponibles à partir du 20 septembre 2020.

PROBLÉMATIQUES – SERVICE DE L'URBANISME (Séance de août 2020)

#	PROPRIÉTAIRE	OBJET	ACTIONS / DÉCISIONS
169	Anik Malette 6, avenue des Amiraux	Quai non conforme Superficie : excédent de 12.7 m ²	<p>09.10.2019 Inspection le 9 octobre 2019 vers 10:30 AM, aucun changement n'a été fait sur le quai afin de le rendre conforme au permis émis 2017-042 et ce contrairement aux affirmations faites par M. Maxime Ouimet. Constat émis le 9 octobre 2019. En attente du jugement.</p> <p>10.02.2020 Discussion avec Me Fournier et transmission des plans et du permis.</p> <p>23.03.2020 Me Fournier me confirme par téléphone que Mme Malette a plaidé coupable et a payé son constat. Une lettre lui sera envoyée lui demandant de se conformer pour la fin mai.</p> <p>08.04.2020 Courriel envoyé à Mme Malette pour l'informer qu'une inspection aura lieu le 29 mai 2020, afin de vérifier si le quai est de dimension réglementaire et conforme au permis émis.</p> <p>29.05.2020 Inspection à 13 h 55, constaté que le quai, qui avait une superficie de 49.86mc en octobre 2019, est maintenant à 48.63mc (enlèvement de la rampe de motomarine), soit 7.63 mc de plus que le règlement de zonage 2006-493 article 6.1.3.7 alinéa (3) le permet, soit un maximum de 41mc. Émission d'un constat d'infraction (récidive).</p> <p>30.06.2020 Constat en traitement.</p>
172	Ian Turner 8, avenue des Ducs	Ouverture de la glace dans le lac en hiver 2020	<p>29.05.2020 Inspection à 15 h 05. Rencontre M. Turner et lui explique la situation de l'ouverture de la glace sur le lac l'hiver passé devant sa résidence. M. Turner m'informe qu'il avait observé lui-même la situation et croyait à une source d'eau chaude provenant du fond du lac. Nous avons regardé la possibilité de trouver des tuyaux allant au lac de son côté et celui du voisin et n'avons rien trouvé. Selon lui, probablement un phénomène naturel.</p> <p>30.06.2020 Revoir hiver 2021 si récidive.</p>
173	Julie Godin 5, avenue des Hirondelles	Construction d'un module de jeux d'enfant et bâtiment accessoire	<p>22.07.2020 Inspection à 15 h 15 au 5, avenue des Hirondelles, j'ai constaté la construction d'un module de jeux d'enfants et d'un bâtiment accessoire sans permis. Remis un arrêt des travaux et envoyé courriel le 24.07.2020 mentionnant les items nécessaires à recevoir : certificat de localisation, plan de construction à l'échelle, remettre formulaire de demande de permis</p>
174	Camille Halaby 200, chemin Estérel	Construction d'un pilier en béton dans l'emprise de la rue	<p>22.07.2020 Inspection à 10 h 30 au 200, chemin d'Estérel, j'ai constaté la construction d'un pilier de béton dans l'emprise du chemin. Rencontre prévue avec les propriétaires, remis arrêt des travaux sur le lot 5 508 726. Le pilier devra être enlevé. Le propriétaire demande s'il a le droit de faire une demande au Conseil étant donné sa capacité physique restreinte.</p>



LISTE DES CORRESPONDANCES

Séance du 21 août 2020

Date	Expéditeur	Sujet	Action
15 juillet 2020	Transports Québec	Confirmation de l'octroi d'une subvention de 15 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale suite à la recommandation de notre députée.	Classement
16 juillet 2020	Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie	Information à l'effet que le ministère de la Sécurité publique peut effectuer des inspections des services de sécurité incendie.	Classement



ORDRE DU JOUR DU CCE

Le vendredi 14 août 2020 à 13 h 00
Via ZOOM

1. Ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu du 12 juin 2020 et affaires découlants
 - Suivi des Bernaches (Pierre-Paul et Anna)
 - Fête des citoyens (Plantation d'arbres et analyses d'eau)
4. Communiqué du CCE (Anna)
5. Suivi du Réseau des lacs (Élizabeth)
6. Varia
7. Prochaine rencontre : Vendredi 9 octobre 2020 à 13 h 00 à l'hôtel de ville
Autres dates : 11 décembre
8. Clôture de la rencontre

**VILLE D'ESTÉREL
(QUÉBEC)**

**VÉRIFICATION DES ÉQUIPEMENTS DE
MESURE DE DÉBIT
JUILLET 2020**

Représentant de la ville d'Estérel :

Monsieur Luc Lafontaine

Représentants de SIMO Management Inc. :

Alexandre Burt, ing. jr
Emmanuel Allantot, Technicien

DOSSIER No: 1808750

DATE : 07 Août 2020

PRÉPARÉ PAR :



Emmanuel Allantot, Tech.

RÉVISÉ PAR :



Alexandre Burt, ing. jr



5.0 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Sur la base des résultats obtenus, SIMO Management Inc. est en mesure d'émettre les conclusions suivantes vis-à-vis des équipements de mesure de débit de la Ville d'Estérel :

- Les valeurs fournies par le débitmètre de distribution POMP 01, diffèrent de moins de 5% par rapport aux valeurs mesurées par l'équipement étalon, et ce, pour les trois gammes de débit vérifiées, conformément à la marge d'erreur acceptable stipulée dans la SQEEP (MAMH). L'équipement de mesure en place est jugé précis et aucun ajustement n'est requis.
- Les valeurs fournies par le débitmètre de distribution POMP 02, diffèrent de moins de 5% par rapport aux valeurs mesurées par l'équipement étalon, et ce, pour les trois gammes de débit vérifiées, conformément à la marge d'erreur acceptable stipulée dans la SQEEP (MAMH). L'équipement de mesure en place est jugé précis et aucun ajustement n'est requis.
- Les valeurs fournies par le débitmètre d'eau brute, diffèrent de moins de 10% par rapport aux valeurs mesurées par l'équipement étalon, conformément à la marge d'erreur acceptable stipulée dans le RDPE (MELCC). L'équipement de mesure en place est jugé précis et aucun ajustement n'est requis.
- Les valeurs fournies par le débitmètre d'eau usée, diffèrent de moins de 15% par rapport aux valeurs mesurées par l'équipement étalon, conformément à la marge d'erreur acceptable stipulée dans le ROMAEU (MELCC). L'équipement de mesure en place est jugé précis et aucun ajustement n'est requis.



RAPPORT MENSUEL CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS

Ville d'Estérel

Activités de juillet 2020



Introduction

La Ville d'Estérel a mandaté GDG Environnement pour exécuter le contrôle biologique des insectes piqueurs sur son territoire.

Ce rapport vous informe sur le déroulement des opérations du mois de juillet 2020. Le mandat consiste à réduire la nuisance causée par les moustiques et les mouches noires, en effectuant le contrôle des larves à l'aide de larvicide biologique. Le contrôle s'effectue à partir de l'émergence des larves, et se poursuit durant la période estivale.

Le printemps 2020 a connu un déroulement exceptionnel compte tenu des événements reliés à la pandémie de Covid-19. Dès le début des événements, GDG Environnement a entrepris les démarches auprès des autorités ministérielles compétentes pour assurer le bon déroulement des opérations printanières. Ainsi, selon le ministère de l'Économie et de l'Innovation, GDG Environnement fait partie des entreprises prioritaires pouvant continuer à fournir ses services, tout en favorisant le télétravail et en mettant en place toutes les précautions nécessaires liées à la Covid-19.

Avancement des opérations

Le mois de juillet a été particulièrement sec, et les précipitations n'ont pas été suffisantes pour causer une remise en eau favorable au développement du moustique. Des pluviomètres installés et suivis par les employés de GDG Environnement permettent de faire un suivi précis des précipitations selon différents secteurs clés de la ville. Aucun traitement pour le moustique n'a été nécessaire en juillet.

Le cinquième traitement pour la mouche noire a débuté le 29 juin, et s'est poursuivi jusqu'au 8 juillet. Le cinquième traitement de la rivière Doncaster a été effectué le 1^{er} juillet.

Une sixième séquence de traitement pour la mouche noire a débuté le 13 juillet, et s'est échelonnée jusqu'au 22 juillet. Un sixième traitement de la rivière Doncaster a été effectué le 15 juillet

Enfin, un septième traitement pour la mouche noire a commencé le 27 juillet pour prendre fin le 5 août. La rivière Doncaster a été traité à une septième reprise le 28 juillet.

Sommaire des traitements

Mouches noires (ruisseaux)

Traitement	Début	Fin
5	29 juin	8 juillet
6	13 juillet	22 juillet
7	27 juillet	5 août

Mouches noires (rivière Doncaster)

Traitement	Date
5	1 ^{er} juillet
6	15 juillet
7	28 juillet

Avis fauniques et exclusions

Aucun traitement n'est effectué sur les terrains privés lorsqu'un citoyen a signifié son refus pour le traitement biologique sur sa propriété.

Résultats des tests de nuisance

Quatre séries de tests de nuisance ont été réalisées en juillet. Chaque série de tests comprend cinq stations à l'intérieur de la zone de protection. Les tests sont effectués en présence d'un témoin de la Ville. Le taux minimal de succès concernant l'efficacité du traitement doit être conforme aux seuils décrits dans l'*Appel d'offres 2015-300*. De juillet à septembre, sur tous les échantillons d'une même série de tests, un résultat peut être plus grand que 10 espèces et deux résultats peuvent être plus grands que 5 espèces. Pour les quatre séries de tests réalisées en juin, un seul résultat était plus grand que 5 insectes.

Résultats des tests de nuisance à Estérel

Date	Heure	Zone protégée	Nbre MS*	Nbre MN*	Total
06-07-20	17:50	258, chemin Estérel	0	3	3
	17:18	5, chemin Faucon	0	0	0
	16:57	1, Cerisiers	0	1	1
	16:32	28 Avenue d'Anjou	0	2	2
	16:20	115, Chemin Dupuis (hôtel de Ville)	0	3	3
13-07-20	18:05	boîte aux lettres, rue Verdier	0	6	6
	17:32	40, chemin des Deux Lacs	0	4	4
	17:11	4 chemin Alouettes	0	1	1
	17:00	5, chemin Anjou	0	2	2
	16:15	115, Chemin Dupuis (hôtel de Ville)	0	3	3
21-07-20	17:42	40, chemin des Deux Lacs	0	1	1
	17:30	5, chemin Faucon	2	2	4
	16:59	1, Cerisiers	0	1	1
	16:45	5, chemin Anjou	0	4	4
	16:26	115, Chemin Dupuis (hôtel de Ville)	0	3	3
28-07-20	17:45	258, chemin Estérel	0	5	5
	17:24	30, chemin des Alouettes	0	2	2
	17:07	16, avenue Cornouillers	0	2	2
	16:49	6, rue Amiens	0	4	4
	16:30	115, Chemin Dupuis (hôtel de Ville)	0	1	1
Moyenne pour la saison:			0	2	3
* La quantité d'insectes capturés en 5 minutes					

Demandes d'inspection/appeal des citoyens

GDG Environnement a mis en place une ligne Info-Moustique qui permet à tout résident ayant des questions de communiquer directement avec le coordonnateur du programme. Les citoyens sont recontactés par le coordonnateur en moins de 48h et une visite est effectuée. Aucune demande d'inspection n'a été reçue depuis le début des opérations.

Les citoyens désirant s'informer sur le larvicide biologique utilisé peuvent visiter le site www.infobti.com

Richard Vadeboncoeur, biologiste
Responsable de contrat

Luc Lavoie, biologiste
Directeur de projet